

Nouveau
CS-
compte salaire
plus
 CREDIT SUISSE
 CS

10 000 meubles en stock
 La plus grande exposition de meubles rustiques en Suisse
TRISCONI & FILS
 Importateurs en gros
MONTHEY
 en face de la Placette
 ☎ (025) 71 42 32
 Fermé le lundi

CONFEDERE

J.A. MARTIGNY

70 ct.

125^e année

Bi-hebdomadaire

ÉDITO par Adolphe Ribordy

Faites vos jeux, rien ne va plus

Paradoxe de notre temps, jamais le jeu sous toutes ses formes n'a connu autant de succès. Peut-être que dans quelques siècles nos descendants parleront de l'époque ludique et non pas de l'ère atomique.

Mais ce qui retient notre attention aujourd'hui, ce n'est pas le jeu sportif, c'est le jeu d'argent.

En effet, le Grand Conseil revote cette semaine la loi sur la police du commerce qui réglemente plus particulièrement les salons de jeux, le jass, concours de pêches, enfin les jeux qui mettent en avant des gains en nature ou en espèces. Bien sûr, tout cela est réglementé quand ce n'est pas tout simplement interdit.

D'autres lois interdisent les jeux particuliers ou alors les restreignent de façon conséquente. Ainsi, les lotos font-ils l'objet d'une réglementation détaillée allant jusque dans le détail des mises et leur rayon géographique dans lequel on peut faire de la publicité.

On a le sentiment très vif que lorsque l'Etat n'encaisse rien ou quelques francs pour une autorisation, il joue de son pouvoir moralisateur, tandis que lorsqu'il touche de l'argent qu'il peut distribuer selon sa fantaisie et en récompense parfois de ceux qui servent bien le pouvoir en place (politique politicienne oblige), là, les restrictions tombent comme par hasard.

Mauvaise foi, allez-vous me dire.

Lisez plutôt.

Chaque semaine les Suisses jouent pour 6 millions à la seule Loterie à numéros. Chaque année c'est donc plus de 300 millions de francs qui sont redistribués aux gagnants, le solde allant dans la caisse d'une société qui le redistribue aux cantons.

Le canton du Valais représenté par l'ancien chancelier M. Norbert Roten dans ce comité, distribue à son tour le bénéfice de ces jeux à des œuvres ou ouvrages particuliers.

Sport-toto, Loterie romande, obéissent aux mêmes règles.

Ainsi, vous êtes invités à jouer sans limite, au Sport-toto, au Toto X, à la Loterie à numéros, à la Loterie romande. Comme l'Etat encaisse des bénéfices, les règles pseudo-morales ne se dis-

cutent pas.

En revanche, les petits jeux, le loto, les casinos à Fr. 5.— la mise, les machines à jeux dont les bénéfices vont dans la poche des privés, car l'Etat n'encaisse qu'une patente, alors là: limites légales, réglementations tracassières, invocation à la morale, «il faut empêcher les gens de s'adonner à ces jeux pouvant ruiner les familles»!

L'hypocrisie dans ce domaine atteint des sommets.

Mais cela importe peu, puisque le passage dans la caisse publique semble moraliser l'argent provenant de jeux patronnés par l'Etat; tandis que la société de chant qui organise son loto ne peut faire sa publicité que dans un rayon donné et limiter ses mises.

Non décidément, dans ce domaine, l'Etat profite de son pouvoir pour interdire la concurrence et accroître son monopole sur les jeux.

Ce qui était mesures protectrices, il y a 1 siècle sont devenues aujourd'hui dispositions légales pour protéger un secteur qui s'est développé sous l'impulsion de l'Etat.

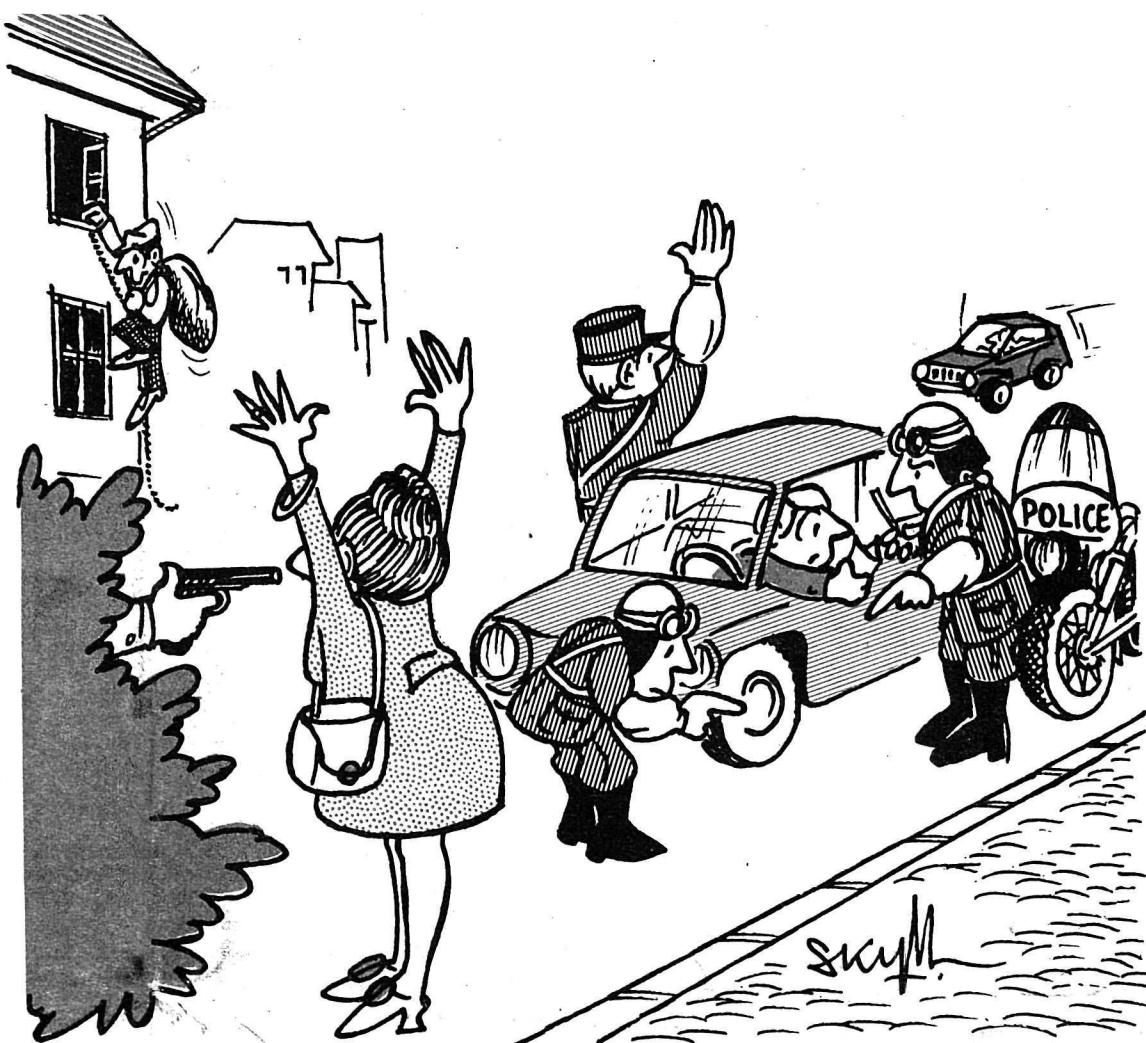
On a passé d'une mesure de police à une règle de politique économique. Et le plus aberrant est de voir des politiciens bien en cour continuer à défendre la thèse selon laquelle l'Etat doit protéger l'individu contre lui-même en matière de jeux, alors que dans la réalité l'Etat encourage l'individu à jouer mais dans les jeux où il touche des bénéfices.

C'est littéralement scandaleux.

De temps à autre, une cérémonie lors de laquelle, M. Y remet au conseiller d'Etat Z un chèque destiné aux petits défavorisés de la montagne couvre de son blanc manteau le fait que tout le monde peut jouer autant qu'il peut aux jeux de hasard tandis que, dans le même temps, M. Z tient des discours ronflants pour justifier que l'Etat contrôle la tombola ou le loto de la Société des samaritains ou de l'Association de parents pour des vacances pour les handicapés.

Il y a tout à changer dans ce domaine, et surtout l'hypocrisie, ce qui est la tâche la plus dure.

FAUT SKYLL FAUT



GRAND CONSEIL

Plus d'Etat, plus de police, plus de contrôles

Entre le discours et la réalité légale, il y a la même distance qu'entre le gastronome gourmand assis à la table de restaurant et ses intentions de maigrir.

C'est un peu ce qui ressort des débats du Grand Conseil cette semaine.

Parlons d'abord de la loi révisée sur la police du commerce.

En soi, sa révision est voulue pour ordonner un peu, malgré la liberté du commerce et de l'industrie, les professions commerçantes.

Dans la réalité, elle est vieillotte et réglemente par trop un secteur où les lois de la concurrence doivent jouer.

D'ailleurs, le groupe radical, par son porte-parole M. Jean Philippoz, résumait bien lundi la situation: fallait-il imposer aux commerçants des heures de fermeture? Fallait-il réglementer à l'excès les jeux alors que dans la réalité...? Faut-il énumérer des professions soumises à contrôle, alors que certaines n'existent plus et d'autres ne sont pas prévues dans la loi?

En fait, le but de cette révision c'est de donner la base légale nécessaire à la perception d'une taxe de 2% du chiffre d'affaires des magasins-camions. Alors, on a refait une toilette rapide, on introduit cette disposition contestée par la Migros devant le Tribunal fédéral. On verra si finalement le Grand Conseil se contente d'une révision

hâtive pour justifier cette perception ou si, profitant de l'occasion, il va travailler cette loi pour la rendre moderne et intelligente.

Attendons la fin de la session.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE POLICIERS

Le Grand Conseil refusait, en 1983, un règlement de la police cantonale parce que ce texte voulait avant tout hiérarchiser davantage la police sans pour autant augmenter son efficacité.

La délégation de compétence pour augmenter le corps de la police était laissée au Conseil d'Etat dans ce règlement. Belle confiance au Parlement!

Mardi, une demande de révision du décret concernant la police venait devant le Parlement. Son but: augmenter les effectifs de la police de 350 à 400.

Raisons principales: les affaires criminelles en suspens et la future autoroute à surveiller.

Les avocats de la cause, d'abord le juge Franzé qui écrivait:

Chaque jour, nous sommes en contact personnel avec les délinquants ou leurs victimes touchées dans leurs intérêts matériels, moraux, ou même dans leur intégrité physique. Mais chaque jour aussi, nous sommes submergés de rapports constatant que le ou les auteurs d'une infraction n'ont pu être découverts. Il s'agit-là de constats d'échec. Cette situation malsaine s'est manifestée peu à peu au fil des années pour devenir aujourd'hui quasiment intolérable.

Pour 1982 et 1983, le nombre des rapports contre inconnus pour le seul district de Sion dépassera pour chacune de ces années le millier, ce qui signifie que plus de mille victimes chaque année dans le seul district de Sion n'ont pu obtenir répara-

tion en justice. On peut même dire que la majorité des infractions dénoncées ne sont plus poursuivies. Et parmi celles-ci, il faut relever des attentats à la pudeur, des brigandages, pour ne pas parler des propriétaires de véhicules soustraits ou endommagés, des vols de caves ou de compteurs à prépaiement ou des cambriolages de commerces.

A côté de ces échecs, et toujours en raison du manque d'effectifs, l'on doit constater des retards toujours plus considérables dans l'exécution des enquêtes confiées à la police de sûreté, ce qui suscite la déception, le mécontentement et l'impatience chez les plaignants.

... Le juge, dans de telles conditions est exposé aux récriminations des avocats et finalement à des plaintes pour déni de justice. D'où une tension supplémentaire, une papperasse toujours plus abondante et le risque majeur de voir naître à l'intérieur du procès pénal un nouveau procès: celui du juge.

Un peu dans le même sens le porte-parole du groupe radical, M. Jean Philippoz, déclarait: Quant à la formation des policiers, si elle ne fait pas l'objet de critiques majeures au niveau de la gendarmerie, elle ne rencontre pas l'approbation générale s'agissant de celles des agents de la sûreté. Ces derniers doivent recevoir une formation de spécialistes

suite en 9

COOP SUISSE: ÉVOLUTION SATISFAISANTE

La 95^e assemblée des délégués de Coop Suisse s'est déroulée le 16 juin à St-Gall, sous la présidence de M. Kurt Graf (Arbon), président du Conseil d'Administration de Coop Suisse, en présence de nombreux invités étrangers et suisses dont M. Otto Stich, conseiller fédéral, M. le professeur Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral, M. Florian Schlegel, conseiller d'Etat et adjoint au maire qui a transmis les bons vœux de la ville de St-Gall, ainsi que M. Roger Kerinec, président de l'Alliance coopérative internationale.

Dans son allocution d'ouverture, M. Kurt Graf, a rappelé les changements importants au niveau de la direction de Coop Suisse, notamment l'élection de M. Hans Thuli, nouveau président de la direction et de Mme Edith Rueefli nouveau membre de la direction. Il a exprimé sa confiance en l'avenir du groupe Coop sous la conduite dynamique et coopérative de la nouvelle direction.

En sa qualité de président de la direction, M. Robert Kohler a présenté, pour la dernière fois, le rapport de gestion du groupe Coop. Il a également commenté la situation conjoncturelle et le contexte de poli-

tique économique, ainsi que l'évolution du groupe Coop durant la dernière décennie. En 1983, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 6,4% et a dépassé le seuil des 8 milliards de francs (8056 millions). Le chiffre d'affaires de détail global du groupe Coop a progressé de 3,9% pour atteindre 6645,8 millions de francs. L'évolution satisfaisante des cinq premiers mois de cette année fait apparaître une progression du chiffre d'affaires de presque 8%.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité le rapport annuel, le compte d'exploitation et le bilan et ont élu Coop Neuchâtel nouveau membre de l'organe de contrôle. L'assemblée des délégués a rendu un vibrant hommage à M. Robert Kohler, président de la direction, qui quitte la vie active pour une retraite bien méritée. Il était le rassembleur du groupe dans la période de restructuration et d'expansion à la fin des années 70 et au début des années 80. Sous sa présidence, Coop a évolué vers un groupement d'entreprises de commerce et de prestations de service évolutif, conscient de son impact et tendant vers une croissance modérée.

DECORATION - AMEUBLEMENT

geb

MOQUETTES ET RIDEAUX
 TENTURES MURALES
 MEUBLES MODERNE ET STYLE
 ARCHITECTURE INTERIEURE

MAÎTRISE FÉDÉRALE DE TAPISSERIE DÉCORATEUR D'INTERIEURS
 ET ENSEIGNANT D'ACTIVITÉS CRÉATIVES MANUELLES
 AU C. O. DE MARTIGNY.

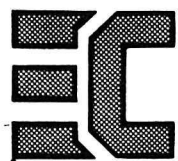
ATELIER ET BUREAU RUE GOTTFREY 1907 SAXON
 TEL. 026 6 29.40

Nous imprimons pour vous...

- étiquettes pour le vin
- brochures publicitaires, etc.

Tous renseignements sans engagement

imprimerie d'orsaz
 fully 026/54121



SERVICE

PROGRAMME TV

Vendredi 29 juin

- 13.00 TJ Flash
- 13.05 Typhelle et Tourteron
- 13.20 Les grands détectives
- 14.15 Ciao! Musicalmente
- 15.00 Rencontres
- 15.50 Vespérales
- 16.00 L'aventure de la vie
- 17.00 Tour de France
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 3, 2, 1... Contact
- 18.35 Journal romand
- 18.55 Dodu Dodu
- 19.10 De A jusqu'à Z
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 TJ sport
- 20.15 La grande chance
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 La grande aventure du Living Theatre

Samedi 30 juin

- 11.00 Motocyclisme
- 12.45 Rosso et blu
- 13.00 TJ Flash
- 13.05 Typhelle et Tourteron
- 13.20 Le temps de l'aventure
- 13.45 Il était une fois l'Expo
- 15.55 Tour de France
- 16.45 A... comme animation
- 17.45 Les records fous du passé
- 18.40 Franc-parler
- 18.50 Les aiguillages du rêve
- 19.20 Loterie suisse à numéros
- 19.30 Téléjournal
- 20.10 A vous de juger
- 21.00 Shackleton, l'aventurier de l'Antarctique
- 22.00 A vous de juger
- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Sport
- 23.25 Les visiteurs du soir

Dimanche 1^{er} juillet

- 11.30 Svizra rumantscha
- 12.15 Les couleurs de l'orchestre
- 12.45 A... comme animation
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Le Comte de Monte-Cristo
- 14.35 Football
- 16.15 Tour de France
- 17.15 Téléjournal
- 17.25 Escapades
- 18.10 Chine: rencontres en chute libre
- 19.00 Les actualités sportives
- 19.20 Vespérales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Un Anglais à l'étranger
- 21.05 Tickets de premières
- 22.00 Regards
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Billy Joel Live from Wembley

Lundi 2 juillet

- 16.15 Tour de France
- 17.10 Bulletin des manifestations régionales
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Il était une fois l'homme
- 18.00 Le grand voyage en train
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Téléjournal
- 20.15 Elle
- 22.15 Téléjournal
- 22.30 Rencontre pour un soir d'éte
- 23.30 Stations



Vendredi

- 12.25 Indicatif - Bulletin
- 12.30 Reprise du programme RSR1
- 17.00 Emission de jazz
- 18.00 Journal RSR1 suivi du journal de Radio-Martigny
- 18.45 Publicité
- 18.50 Développement
- 19.30 Couleur 3
- 22.15 Rappel des titres

Samedi

- 12.25 Indicatif - Bulletin
- 12.30 Relais RSR1
- 17.00 Musique pour tous
- 17.40 Publicité
- 17.45 Musique pour tous
- 18.00 Journal RSR1 suivi du journal de Radio-Martigny
- 18.50 Emission religieuse
- 19.30 Couleur 3
- 22.15 Rappel des titres

Dimanche

- 12.25 Indicatif - Bulletin
- 12.30 Relais RSR1
- 17.00 Musique d'ici
- 17.40 Le moment patoisant
- 18.00 Journal RSR1 suivi du journal de Radio-Martigny
- 18.35 Journal sportif
- 18.50 Le classique, j'aime!
- 19.30 Couleur 3
- 22.15 Rappel des titres

Lundi

- 12.25 Indicatif - Bulletin
- 12.30 Relais avec RSR1
- 17.00 Rock t'es dur
- 18.00 Journal RSR1 suivi du journal de Radio-Martigny
- 18.40 Publicité
- 18.50 Développement
- 19.15 Musique pour tous
- 19.30 Couleur 3
- 22.15 Rappel des titres



MEMENTO

MONTHHEY

Monthéolo: jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: Yentl (14 ans).
Plaza: jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: Retour vers l'enfer (16 ans)
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025)70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
CINERAC: Planning familial; consultations conjugales, place Centrale 3, ☎ (025) 71 66 11.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-MAURICE

Zoom: jusqu'à dimanche à 20.30: Il était une fois en Amérique (16 ans)
Exposition: Galerie Casabaud: Marie-José Bressani-Cornut (Xylographies, pastels), jusqu'au 15 septembre.
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21.
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: n° 117.

SION

Arlequin: ce soir à 20.30: Charlots Connection (14 ans)
Capitole: ce soir à 20.30: Local Hero (14 ans)
Lux: ce soir à 20.00: L'affrontement (16 ans); à 22.00: Vigilante - Justice sans sommation (18 ans)
Exposition: Musée de Valère: Histoire et art populaire (ouvert tous les jours). Musée archéologique (rue des Châteaux) (ouvert tous les jours). Galerie Art'Mateur: Monique Ispérien et Patrick Meister. Galerie Grande-Fontaine: Elsa Corsini, sculptures, et Lifschitz, pastels, jusqu'au 26 juillet.
Grange-à-l'Evêque: Expo 84 de l'Ecole des Beaux-Arts, jusqu'au 15 juillet.
Police municipale: ☎ (027) 22 56 56.
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91.
Pro Senectute: 1, rue des Tonneliers, ☎ (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SIERRE

Bourg: ce soir à 20.30: Fort Saganne (14 ans)
Exposition: Château de Villa: C.C. Olsommer, jusqu'au 30 septembre.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Marais 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

Val-d'Illiez: Grange-aux-Sapins: Pierre Struys.

Saillon: expo de céramiques (Vérène et Pierre Hirt) et de photos (Paul Hunsperger) jusqu'au 15 juillet.

Saint-Léonard (Galerie de la Lienne): René Michelet et Georges Manzini, jusqu'au 23 juillet.

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.

Hôpital: heures de visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.

Service médico-social subrégional: ☎ (026) 2 11 41, rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.

Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.

ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, Carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.

Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.

Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.

A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.

Nyon Folk Festival

Non! pas! Léo, pourtant, c'est lui l'organisateur de Folk Festival Nyon. Du 19 au 22 juillet serrez les coudes les enfants, voici venu le temps du bleu Léman. Ça jazz, ça musique, ça camping, ça se branche, mais pourquoi toujours en même temps, dans deux endroits différents?

Le 17 vive le rock Suisse-France, vous avez intérêt à prendre vos billets aujourd'hui. Higelin, pas besoin de vous tenir un carton, c'est lui le king de sa musique et pas n'importe laquelle. Blues, rythmn'blues, une voix un tantinet enrôlée, une présence scénique super, ses doigts n'ont qu'un royaume, son clavier. Mais! oui, mais qui voilà au coin de la scène et après Maladie Honteuz, du rock (VD), Constantin...

Après un nouveau 33 t., un 45 t. pour les filles «Reggae Girls» et sur l'autre face, bonjour les grands Bretons, Car of the night.

Une voiture dans la nuit, il en aura besoin Bernie Constantin, puisque jamais en reste avec son succès à l'étranger, le 45 t. et son morceau english est destiné au hit du Billboard (journal réputé dans le monde de la musique à tube).

Quoi de neuf docteur avec cette nouvelle plaque «ça va être un succès» nous dit Constantin... En espérant que la terre va tourner ronde d'ici là. Cette soirée est programmée dès 18 heures...

Pour le reste, je vous laisse médi-

ter le programme, c'est pas triste, d'ici notre prochain commentaire.

Philémon

Le Festival Folk de Nyon présentera, pour sa 9^e édition, quelques grands noms de la musique, mais permettra aussi de découvrir beaucoup d'autres artistes moins connus, mais non moins intéressants. Le Festival poursuit son ouverture sur différents genres de musique: folk, rock, salsa, reggae, folklore, musique africaine, etc. En plus d'une grande scène en plein air et d'un chapiteau, le «Club Tent» et sa scène libre permettront à de nombreux musiciens de s'exprimer.

CONCERTS:

Mardi 17 juillet dès 18 heures: Maladie Honteuz, Bernard Constantin, JACQUES HIGELIN.

Jeudi 19 juillet dès 16 h. 30: Bluegrass 43 (F), Kormoran (Hon), Castelhemis (F), Patrick Chambaz (CH), Aruma de Bolivia (Bol), Claude Zaretti (CH), Zachary Richard (USA). Grande scène dès 19 h. 30: Pierre Rapsat (B), Pino Daniele (I), Gilberto Gil (Bré).

Vendredi 20 juillet dès 15 heures: Robert Jambe (CH), Kormoran (Hon), Albion Band (GB), Sarcloret (CH), Runrig (GB). Soirée sud-américaine: Azuquita (Pan), Aruma de Bolivia (Bol), Inti-Illimani (Chi), Moncada (Cuba). Grande scène dès 19 heures: Zachary Richard (USA), Charlië Couture (F), invité surprise: Xalam (Sen).

Samedi 21 juillet dès 15 heures: Moncada (Cuba), Kapelye (USA), Runrig (GB), Kinvara (Irl), Michael Hedges (USA). Soirée couleur tropicale: Amazulu (reggae), Xalam (afro-jazz), Azuquita (salsa), The Metronomes (steel band). Grande scène dès 19 heures: Djurdjura (Alg), Lluis Llach (E), Alan Stivell (F), Inti-Illimani (Chi).

Dimanche 22 juillet dès 15 heures: Scal (CH), Amazulu (GB), Sweet Mama (F), Bersoux & Pariselle (F), Tchouk Tchouk Nougah (F), Andy Narell (USA), Albion Band (GB). Grande scène dès 19 h. 30: Francie Conway (Irl), Miriam Makeba (Guinée), Pierre Akendengue (Gabon).

COMMUNE DE SION
MISE AU CONCOURS

La Municipalité de Sion met au concours un poste
**d'assistant(e) social(e)
 des mineurs**
 au service social de la ville.

Condition: diplôme d'assistant(e) social(e) ou formation jugée équivalente.

Age désiré: 25 ans environ.

Langue maternelle française; connaissance d'une deuxième langue.

Nationalité: suisse.

Domicile: Sion.

Condition d'engagement et traitement selon règlement général pour le personnel de l'administration communale et échelle des traitements de la Municipalité de Sion.

Date d'entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Le **cahier des charges** peut être consulté auprès du chef du service social, av. de la Gare 21, qui se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires, tél. (027) 21 21 91.

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont, 1950 Sion, jusqu'au **9 juillet 1984**.

L'Administration

BOUTIQUE



ARTS ET CADEAUX

Geneviève Leemann

vous suggère

- Céramique de grès et verrerie
- Etagères et divers objets en bois vieilli
- Plein d'idées de cadeaux

MARTIGNY

Place Centrale ☎ (026) 2 84 69

super discount

MARTIGNY

Avenue du Gd. St Bernard
Rue de la Poste

SAXON

Bâtiment Saxonor

Offres spéciales:

BISCUITS OULEVAY CHOCOLY 2 x 250 g	4.10	NESQUIK le kg	7.30
SUGUS 125 g	1.30	INCAROM sachets 2 x 275 g	8.90
ICE TEA LIPTON litre/brick	1.15	BIÈRE KANTERBRAU 6 x 33 cl	3.10
CONCOMBRES DU PAYS pièce	0.70	PÊCHES D'ITALIE kg	2.40
GIGOT D'AGNEAU avec os sans quasi, 500 g	8.-	SAUCISSE A RÔTIR le kg	9.-

Valable du

28.6 au 4.7.84

articles
boucherie
aussi
moins cher!

MARTIGNY

Visite de journalistes suisses en Valais



Les journalistes suisses dans les jardins de la Fondation Gianadda.

A l'invitation du Conseil d'Etat valaisan plusieurs dizaines de journalistes venus de toute la Suisse étaient en visite mardi et mercredi en Valais.

But de l'opération, présenter le Valais qui ira à Lausanne au Comptoir suisse au mois de septembre, et présentation également de la vie culturelle en Valais. Ce fut la tâche de M. Bernard Comby, chef du DIP, dans le cadre de la Fondation Gianadda et de l'exposition Rodin.

Mercredi, ce fut la visite du Rhône, du Haut-Rhône et accent sur la politique énergétique du Valais.

Là, MM. Hans Wyer et Bernard Bornet étaient de la partie.

Une opération de public-relations fort bienvenue et dont on se demande si elle s'inscrit vraiment dans la ligne politique plutôt que dans une

justification de la politique actuelle du Gouvernement, on pense surtout bien sûr à Hydro-Rhône. Car faut-il le relever, les frais étaient pris en charge par l'Etat.

Enfin, les journalistes suisses auront une image du Valais conforme à la tradition: il faisait beau.

Vernissage à la Galerie Latour

MARTIGNY. — Depuis demain et jusqu'au 29 juillet, la Galerie Latour propose une importante exposition de gravures, dessins, lithos et huiles dus au talent de Leonor Fini. Le vernissage est prévu à partir de 17 h. 30 et l'exposition sera ouverte tous les jours de 14 à 18 heures, y compris le dimanche.

Le château de la Bâtiaz

Quand les étrangers arrivent par l'autoroute de jour, et plus encore de nuit, la Bâtiaz se signale à leur attention de loin.

Aussi ces voyageurs, surtout ceux de langue anglaise, débarquent sur nos places en se posant des questions. Je me suis souvent vue abordée pour entendre dire:

— Can you tell me, please, what is this tower?

L'excellent livre d'André Donnet et Louis Blondel, intitulé *Châteaux du Valais*, publié aux éditions Pillet nous renseigne à ce sujet (1).

Depuis que j'habite Martigny, j'admire tous les jours ces puissantes murailles et, tout naturellement, l'idée m'est venue à l'esprit d'un concours entre les artistes de toutes les techniques, pour faire connaître la Bâtiaz. La Municipalité de Martigny a pris cette idée en considération et réunira le lundi 2 juillet, au Manoir auprès de Jean-Michel Gard, une conférence de presse à ce propos. Conférence convoquée par M. Bernard Schmid, conseiller culturel.

Le château de la Bâtiaz a connu une histoire très mouvementée. Enjeu de taille, par sa position stratégique commandant trois vallées, il a été pris et repris par les deux puissances, helvétique et savoyarde, qui se sont disputées l'hégémonie du Valais pendant des siècles. Il a été embelli, agrandi, rénové par un des camps, pour être à peine restauré, reconquis par les ennemis: ces agrandissements payés par un camp servaient, paradoxalement, à l'armée adverse.

Laissons la parole à André Donnet:

— C'est sur ce replat, où primitivement se dressait sans doute un fortin romain que l'évêque de Sion construisit avant 1259, un nouveau château; celui de la crête Saint-Jean venait d'être ruiné. Mais assiégé en 1259 par le comte Pierre II de Savoie, le château de la Bâtiaz lui est remis en gage en 1260 et reste sa possession jusqu'en 1268. C'est pendant cet intervalle que Pierre II fait construire le donjon. L'évêque Pierre d'Oron y procède en 1281 à des réparations considérables (2).

Repris par la Savoie au milieu du XIV^e siècle, le château subit des dévastations au cours des guerres de Bourgogne, mais ce n'est que pendant les luttes entre le cardinal Schiner et Georges Supersaxo que ce dernier s'en empara et le livra aux flammes.

Ce château de la Bâtiaz est un



Aquarelle de Jan Wouters, artiste flamand installé depuis de longues années à Savièse, qui vient chaque mercredi à Martigny donner des cours de dessin.

endroit extraordinaire qui pourrait devenir comme le château de Gruyère, un lieu de rencontres folkloriques et culturelles. Si une équipe voulait le prendre en main, faire écrire son histoire sous la forme d'une pièce de théâtre à suspense — et il y a matière — comme Maurice Druon a su le faire avec «Les rois maudits», qui ont été un best-seller. Une pièce de théâtre, un film, on pourrait parler de la Bâtiaz dans toute l'Europe!

Quel endroit merveilleux pour inviter des congrès d'archéologues,

d'historiens d'art, de conservateurs de musées. Lorsque la chaleur caniculaire écrase les villes, ils aimeraient se réunir là-haut dans la fraîcheur des vents martignerains, à l'ombre de ces murs séculaires.

Le château de la Bâtiaz possède en puissance un avenir culturel, il suffirait de s'en occuper.

Marguerite Bouvier

(1) Le volume *Châteaux du Valais* consacre deux pages de texte, p. 105 et 106 à la Bâtiaz et trois merveilleuses photos de Jean-Marc Biner.

(2) Voir «Martigny» de Philippe Farquet. 1953.

Radio-Martigny reçu 5 sur 5, écouté 2 sur 3

Radio-Martigny vient de procéder ces jours passés à un vaste sondage d'opinion pour déterminer son taux d'écoute.

Plus de 600 appels téléphoniques ont été réalisés à Martigny et dans la région. Pas moins de douze questions étaient posées à chaque interviewé pour décortiquer les éléments d'appréciation.

En ce moment, le sondage est dépeupillé dans le détail et traité par ordinateur. Le premier indice général démontre que plus de 60% des personnes interrogées écoutent Radio-Martigny.

Cela se démontrait déjà lors de contacts ponctuels, notamment lors de concours téléphoniques.

Il faudra attendre encore quelques semaines avant de pouvoir bénéficier de l'ensemble des données.

GRILLE D'ÉTÉ

Après plus de quatre mois d'expérience, Radio-Martigny, à l'approche des vacances, introduit une grille d'été qui aura la forme suivante:

— la reprise des programmes de RSR1 commencera dès le matin à 7 heures alors que les émissions de Radio-Martigny seront prolongées dans la soirée jusqu'à 20 h. 45.

— les samedis et dimanches, les émissions de Radio-Martigny débuteront à 17 heures et se termineront à 19 h. 30, tandis que la reprise de RSR débutera vers 11 heures le matin, le dimanche.

Par rapport aux émissions actuelles, il y aura peu de modifications. Quelques-unes prendront des vacances pour recommencer dès l'automne.

Durant cette période le programme sera allégé, plus musical, et il y aura des échanges d'animateurs. Ainsi, un animateur de RGI (Genève) sera à Radio-Martigny dans le courant juillet.

LE 29 JUIN A L'AVENUE DE LA GARE

Poursuivant ses «extérieurs», Radio-Martigny sera pour sa 6^e sortie à l'avenue de la Gare, magasin «Innovation», de 17 à 19 heures, en direct, ce vendredi 29. L'émission de jeunes «Rock t'es dur» et le journal d'informations seront retransmis en public.

Tranquillement, Radio-Martigny va son chemin, tâchant de satisfaire ses auditeurs et d'améliorer ses prestations.

Du nouveau aux Ciments de Portland

SAINT-MAURICE. — La Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande et la famille de feu M. Jean Dionisotti, qui détenaient chacune 50% du capital de la Société des Ciments Portland de Saint-Maurice, sont convenues de regrouper l'ensemble du capital en une seule main et de faire ainsi bénéficier l'entreprise des avantages de la gestion intégrée. Aux termes d'un accord, SCC acquiert la part des héritiers de M. Jean Dionisotti et détient désormais la totalité du capital.

Cette restructuration tient compte à la fois des accords conclus il y a près de trente ans et des difficultés croissantes auxquelles la haute direction de toute industrie lourde se trouve confrontée.

M. Michel Dionisotti avait entrepris la construction d'une fabrique de ciment à Saint-Maurice il y a trente ans en vue de participer à l'essor que la construction des grands barrages permettait de prévoir. Peu avant la mise en marche de l'usine, il avait cédé la moitié du capital-actions à la Société des Chaux et

Ciments. Il avait cependant gardé une position prééminente au sein de l'entreprise et cela jusqu'à son décès en 1963. Son fils, Jean Dionisotti, déjà directeur de l'entreprise depuis 1956, lui succéda et fut pendant près de vingt ans président et directeur général de la société.

La Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande étant désormais seule actionnaire, un nouveau Conseil d'Administration sera élu prochainement. Le président en sera M. Edouard Morand, notaire à Martigny; l'administrateur-délégué sera M. Jean-Paul Pignat, directeur de la Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande.

L'usine de la société bénéficie actuellement d'un bon degré d'occupation en raison de la demande du marché valaisan; les perspectives actuelles permettent de prévoir qu'il en sera de même dans les années à venir.

La présence de la famille Dionisotti dans la vie économique de la région reste cependant assurée, principalement grâce à l'Entreprise de Grands Travaux S.A. active dans les domaines du génie civil et du bâtiment ainsi que, depuis peu, dans celui de la promotion immobilière.

21^e Tour des Dents-du-Midi

Le 21^e Tour des Dents-du-Midi, une course pédestre par équipe de deux et en individuel, aura lieu à Vérossaz les 1^{er} et 2 septembre. Les inscriptions se font par écrit à l'adresse suivante: case postale 27, 1891 Massongex, en indiquant nom et prénom, année de naissance, domicile, pour le 1^{er} août 1984. Prière également de verser la finance d'inscription au CCP 19-7118, Tour des Dents-du-Midi, Vérossaz. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez téléphoner au numéro (025) 65 20 28.

A L'AFFICHE

Cinéma Etoile: jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: *Un amour de Swann*, de Volker Schlöndorff, avec Ornella Mutti et Alain Delon. Une réussite incontestable (16 ans); lundi et mardi à 20.30: *Sois riche et tais-toi*, de et avec Mel Brooks, avec Dom de Luise, Frank Langella et Ron Moody (14 ans).

Corso: ce soir et demain à 20.00, dimanche à 14.30 et 20.30: *Aldo et Junior*, avec Aldo Maccione (16 ans); ce soir et demain à 22.00: *Femmes*, avec Helmut Berger et Alexandra Stewart. Un film voluptueux, débordant de tendresse, d'harmonie et de libertinage (18 ans); lundi à 20.30: *Dragon Force*, avec Bruce Maron et Mandy Moore. Le plus spectaculaire des films de karaté (16 ans).

Fondation Pierre Gianadda: 150 œuvres de Rodin. Musée gallo-romain et Musée de l'automobile. Au Foyer: les dessins de Georges Nemeth. Jusqu'au 7 octobre, tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00. Les mardis et jeudis de 20.00 à 22.00. Par beau temps, jardins ouverts tous les soirs.

Galerie de la Dranse: Annie Cantenot et ses tankas jusqu'au 21 juillet, tous les jours de 14.00 à 18.00 sauf le lundi.

Ecole-Club: Visages et traditions du Guatemala, jusqu'au 31 juillet.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

Galerie Latour: Leonor Fini, du 30 juin au 29 juillet, tous les jours de 14.00 à 18.00.



TRIPES
tous les jours
Grand jardin - place de jeux
Près du lac de Géronde

Salle pour sociétés
Fam. G. Staub - (027) 55 12 48
3960 SIERRE, pays du soleil - parking
(025) 65 20 28.

MARTIGNY



CHEZ JEAN-MICHEL BOCHATAY
Place Centrale Tél. (026) 2 12 64

Restauration chaude jusqu'à 22 heures

Ses spécialités:
— Atriaux
— Nasi-Goreng
— Bahmi chinois
— Riz mexicain
— Merguez
— Vol au vent toulousain

GALERIE DE LA DRANSE Les Laddakis sont envoûtants

Samedi soir, Louis Moret réunissait les fervents de la Galerie de la Dranse autour d'Annie Cantenot venue d'Annecy pour la circonstance. Après avoir vu quelques centaines de diapositives qu'elle a rapportées de ses trois voyages au Laddak, on se convainc du charme de ces populations si peu connues. Les femmes sont belles, fort bien attifées avec des coiffures somptueuses enrichies de coraux ou de lapis-lazuli. Et dans les lamaserias, on découvre des statues et des peintures qui ont un style tout particulier. On comprend alors l'attrance qu'éprouve Annie Cantenot pour ces pays si difficiles à atteindre. La conférencière a su évoquer avec une simplicité attachante ses souvenirs et ses impressions.

M. Bouvier

Espoir

Tant d'espoir
Dans mon cœur ardent
Que ce soir

Il n'y a plus de perdant
Pourquoi donc l'espoir
Ecarte le profil noir
De la malchance
Il est une danse
Dont le rythme sybillin
Certes est un don divin
Il enflamme l'imagination
Et suscite l'intuition
Espoir déçu espoir réalisé
L'un chasse l'autre
L'important c'est persévérer
Qu'il soit toujours notre
Que serait la vie sans espoir
Traverser le désert sans boire
Phil

Croissance de la production et du chiffre d'affaires dans la chimie

Pour l'ensemble de l'industrie chimique suisse, l'année 1983 a donné des résultats positifs. L'indice de production de l'industrie chimique suisse (1965 = 100) a poursuivi sa progression pour s'inscrire à 250,4 points en moyenne annuelle. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une croissance de 6,4%, après le faible recul de 1,1% enregistré en 1982. L'indice du chiffre d'affaires (1975 = 100) a augmenté de 4,6% en 1983 pour s'établir à 146,8 points. Après une croissance de 2% seulement en 1982, cela représente à nouveau une accélération de la croissance du chiffre d'affaires.

Bien que les affaires n'aient pas évolué uniformément dans tous les secteurs, il est tout de même très réjouissant que l'industrie chimique qui joue un rôle très important dans notre pays ait enregistré une évolution positive au cours de l'année 1983 qui a été caractérisée par la stagnation dans l'ensemble de l'économie.

A VOTRE SERVICE EN VALAIS



CAISSE MALADIE-ACCIDENTS

Agence cantonale du Valais:
Sion: Place du Midi 30
Tél. 027/22 51 21

Sections
Sierre: Route de Sion 3
Tél. 027/55 35 35
Martigny: Place de Rome 1
Tél. 026/2 50 33
Monthey: Place de l'Eglise 4
Tél. 025/71 56 09



Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Lundi	2.7.84	1500-2000 2200-2300
Mardi	3.7.84	0800-1000 1500-2000 2200-2300
Mercredi	4.7.84	0800-1000 1500-2000
Jeudi	5.7.84	0800-1000

Place de tir - Zone des positions: Rottensand (612/128).

Zone dangereuse: secteur 4 Illhorn - Ob. Illalp - Pt 2579,8 - Wintertälli - Schwarzhorn - Pt 2767 - Brunnethorn - Pt 2793 - Emshorn - Salzböden (excl) - Meretschisee (excl) - Ober Meretschialp - Meretschihorn - Illarb - Illhorn.

Centre de gravité: 615/122.

Secteur 7: Les Faverges Pt 2968,2 - Pt 2304 (excl) - Pt 2675,6 - Pt 2997,8 - Schwarzhorn - Rothorn - Les Faverges.

Centre de gravité: 608/135.

Mardi	3.7.84	1000-1200 1330-1500
Mercredi	4.7.84	1000-1200 1330-1500
Jeudi	5.7.84	1000-1200 1330-1500

Place de tir - Zone des positions: Gampinen (616/128).

Zone dangereuse: secteur 4.

Armes: can Id 10,5 cm

Élévation maximale de la trajectoire: 5000 m s/mer.

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: Cdmt place d'armes de Sion, ☎ (027) 31 34 26.

Demandes concernant les tirs:

jusqu'au 29.6.84 - ☎ (044) 6 82 92; dès le 30.6.84: ☎ (027) 63 34 52.

Sion, 28.5.84

Cdmt gr can Id 42

ISUZU COMBI VAN. POUR 6 PERSONNES ET TOUS LEURS BAGAGES.



2 empattements, chargement jusqu'à 1,2 tonne, banquette arrière rabattable. Moteur à essence 1,8 l de 56 kW (76 CV).



RENE GRANGES & CIE
MARTIGNY MAITRISE FEDERALE
GARAGE - CARROSSERIE DU SIMPLON
Route du Simplon 112 Tél. 026/2 26 55

Nos agents locaux: Fully: Garage Carron
St-Maurice: Garage Bossonet
Saxon: Garage B. Monnet
Leytron: Garage Buchard Frères

Coiffure T. SANTI

Diplôme fédéral

La nouvelle coiffure de l'été...
Gin-Tonic

Rue de la Poste 7
Bâtiment Préville

1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 19 17

50%

sur tout le stock
(autorisé du 4 au 21 juillet)

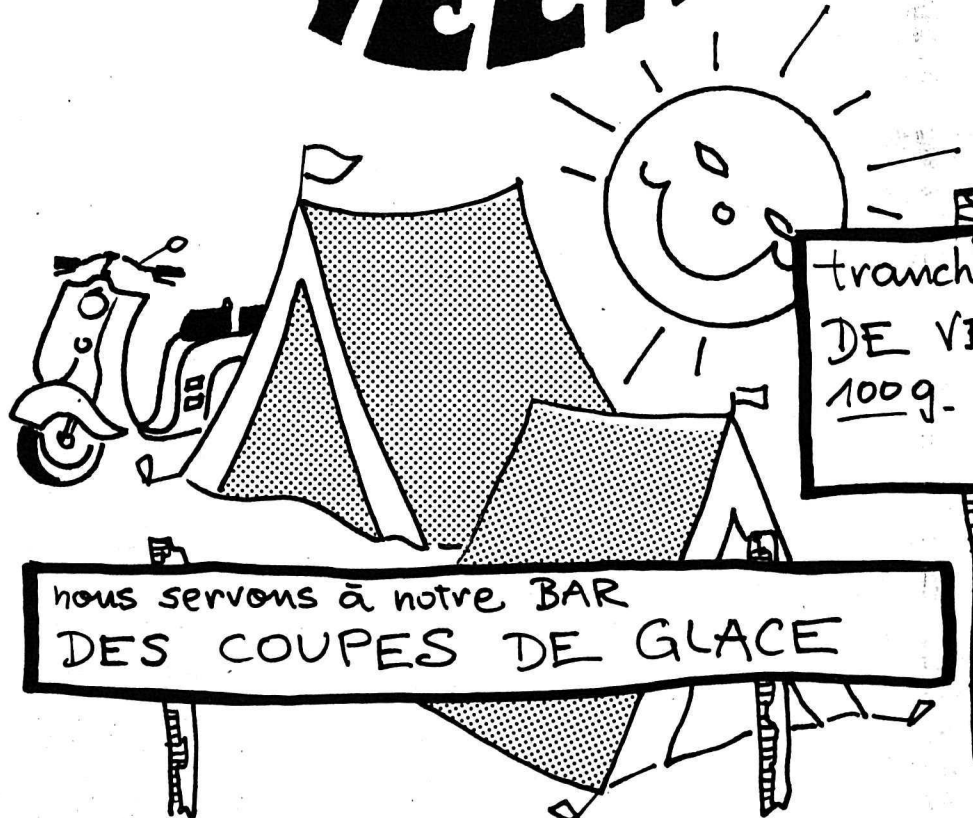
effaret
Visentini
Fully - Tél. 026/5 34 40



Centre Coop Martigny

SUGGESTIONS

WEEKEND



en dégustation et en promotion pour la "grillade"
FROMAGE D'ITALIE 1er choix 100g - 1.-

tranche **DE VEAU 100g - 3.70**

FROMAGE à RACLETES du Valais 1er choix kg - 13.90

SAUCISSES pour le grille 5 pces - 3.90

VALAIS NOUVELLES AU FIL DES JOURS

31es FÊTES DU RHÔNE A MONTHEY Vibrant hommage à un fleuve souhaité navigable

L'on apprit des choses inédites, lors de ces 31es Fêtes du Rhône, ce week-end à Monthey. D'abord, que la Valaisanne Pierrette Micheloud, de Vex, la seule sans doute à figurer dans le «Dictionnaire de la poésie contemporaine» de Jean Rousselot, a obtenu le prix Guillaume Apollinaire pour son dernier recueil de poèmes, dont elle a déclamé un passage. Ensuite — c'est le représentant de la Junte valdotaine qui l'a dit — il est en Italie question de créer un chemin de fer Martigny-Aoste-livrée. Enfin, que même Innsbruck, où l'on célèbre les Fêtes de l'Inn, était représentée à celles du Rhône par M. Zanon, conseiller municipal, et que les prochaines Fêtes du Rhône auront lieu à Vevey, ville où

elles se sont déjà déroulées en 1951.

Parmi les manifestations qui ont marqué cet hommage au Rhône, signalons la remise de la bannière par la dernière ville organisatrice de Lausanne à celle de Monthey. C'est M. Raymond Bado, de la Société de navigation de Lausanne, qui l'a remise à Mme Jeanine Guido, du groupe montheyan «Clé de Sol», en présence d'un parterre impressionnant de personnalités et au son d'une marche jouée par trois sociétés, dont l'Harmonie municipale de Lausanne. Il y eut aussi la cérémonie émouvante de «L'Offrande au Rhône» au pont de Saint-Maurice avec déclamation de poésies de circonstance.

15 000 SPECTATEURS POUR UN CORTÈGE

Il fut encore question d'un Rhône navigable de Lyon à Genève et du canal transalpin qui lui est associé, projets défendus par MM. Alain Borner, président du Conseil d'Etat de Genève, et Gilbert Couteau, conseiller national. Un projet de loi sera soumis aux députés genevois en vue d'une navigation possible jusqu'à la ville de Calvin. M. Borner est en effet convaincu qu'il faut ouvrir le Rhône à la navigation de Lyon à Genève. Quant au canal Rhône-Rhin (il existe depuis des années une association qui le défend), le projet de loi le concernant sera examiné cette année encore.

Mais le point culminant des festivités fut sans doute le grand cortège de dimanche après-midi sur quatre kilomètres avec la participation de 2500 personnes. Défilant plus de 80 groupes venus d'Avignon à Brigue. Plus de 15 000 spectateurs payants ont suivi le défilé qui a duré près de trois heures. Même un groupe haut-valaisan qui ne figurait pas sur la liste officielle est venu au dernier moment grossir les rangs des participants où fifres et tambours alternaient avec les fanfares. Même pas le Carnaval de Monthey n'attire autant de monde qu'il s'en trouvait dimanche sur les bords de la Vièze.

Quatre stations valaisannes aux USA

Les quatre stations de Crans-Montana, Grächen, Saas-Fee et Verbier ont participé entre le 9 mai et le 1er juin aux «Ski Group Meetings» aux Etats-Unis.

Saas-Fee, représenté par M. Amadée Perrig et Grächen, représenté par M. Melchior Kalbermatten ont participé à Philadelphie, Boston, Chicago et Toronto (Canada). Crans-Montana, représenté par M. Walter Loser, et Verbier, représenté par M. Edy Peter ont participé à Dallas, Houston, New Orléans, Phoenix, San Diego et Los Angeles. Un document en couleur avec les prix des quatre stations a été édité à cette occasion et distribué dans les dix grandes villes américaines.

Les responsables des stations sont rentrés très contents de leur long voyage, étant donné qu'ils ont pu rencontrer dans chaque ville entre cinquante et cent touroperators, agents de voyages, présidents de ski-clubs et journalistes. Une collaboration à refaire!

(027) 22 00 00 ou l'affiche parlante!

La Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes a fait paraître dès 1980 un système d'informations spécialisées à l'aide d'affiches dans les différents villages agricoles. Aujourd'hui afin d'augmenter la rapidité des renseignements, ces affiches sont remplacées par une information téléphonique. En composant le numéro (027) 22 00 00 vous obtiendrez quantités d'informations relatives à la production fruitière et maraîchère.

L'affiche du producteur classique ne disparaît pas complètement.

Sa parution se fera uniquement lors de circonstances spéciales. Producteurs valaisans, informez-vous en composant dès ce jour le 22 00 00!

FVPFL

Pas seulement en Amérique...

Tous les récits héroïques de notre enfance traitaient des exploits de ces pionniers qui s'en allaient, souvent au péril de leur vie, rechercher l'or. Cela ne réussissait pas toujours.

Voici que l'occasion est donnée à chacun de nous de partir à la conquête de l'or — sans risque ni péril — grâce à la Loterie Romande. Cette dernière a, en effet, introduit le paiement de ses lots principaux en lingots d'or de diverses grandeurs.

Prenez vite votre billet et même si le sort ne vous sourit pas cette fois-ci, il vous restera l'espoir pour la prochaine et la certitude d'avoir aidé plus malchanceux que vous.

Programme des manifestations d'été à Salvan - Les Marécottes

JUILLET

- 7 10^e anniversaire piste Vita à Salvan (14.00-17.00)
- 14/15 Concentration motos Van-d'En-Haut/Salvan
- 17 Sortie raquette à Emaney organisée par la SD (09.00 devant Office du Tourisme Les Marécottes)
- 18 Tournoi de pétanque organisé par la SD (14.00 Ecole de Salvan)
- 19 Promenade accompagnée (08.00 devant O.T. Les Marécottes)
- 20 Groupe provençal et bal en plein air organisé par la SD (dès 20.30 place Télécabine)
- 21 Concert spirituel à la chapelle aux Marécottes (20.30)
- 22 Rencontre villageoise organisée par la SD à Salvan (dès 09.00 place de Salvan)
- 22 Loto SC Marécottes (20.30)
- 26 Promenade accompagnée (08.00 devant O.T. Les Marécottes)
- 27 Tournoi de tennis aux Marécottes (dès 09.00 au court derrière l'Hôtel Jolimont)
- 28 Bal SC Salvan (20.30 au Zoo)
- 29 Rencontre villageoise aux Marécottes et journée du pain organisée par SD (dès 09.00 Poste Les Marécottes)
- 31 Concert spirituel à l'église de Salvan (dès 20.30)

AOÛT

- 1^{er} Cortèges et bals à Salvan et aux Marécottes organisés par la SD (dès 21.00)
- 2 Promenade accompagnée (08.00 devant O.T. Les Marécottes)
- 3 Tournoi de pétanque organisé par la SD (14.00 Ecole de Salvan)
- 4 Bal en plein air au Zoo et piscine des Marécottes
- 5 Fête de l'Amitié au Zoo et piscine des Marécottes
- 7 Sortie raquette au Vallon de Van organisée par la SD (09.00 Office du tourisme Salvan)
- 9 Promenade accompagnée (08.00 devant O.T. Les Marécottes)
- 10 Tournoi de tennis aux Marécottes (dès 09.00 au court de tennis derrière Hôtel Jolimont)
- 11 Loto OJ organisé par les SC Salvan et Les Marécottes (salle communale 20.30)
- 15 Rencontre villageoise au Trétien organisée par la SD (dès 09.00 au Four à pain)
- 16 Promenade accompagnée (08.00 devant Office du tourisme Les Marécottes)
- 18 Manifestation jumelage St-Jeannet

Danses et loto du Vieux-Salvan, deux vendredis de juillet

Projection de diapositives de la région à l'Hôtel Mille-Etoiles aux Marécottes, les 2, 16 et 30 juillet et selon affichage.

Sous réserve de changements.

L'école est finie et l'«Ecole» paraît

Effectivement, le n° 10 de l'«Ecole valaisanne», ce bulletin mensuel des enseignants du Valais romand, vient de sortir de presse. Son rédacteur en est M. J.-F. Lovey. Dans le numéro de juin, il est bien sûr question d'évasion puisque les vacances vont commencer et c'est un portrait des îles Seychelles qui vous est proposé avec la signature de P. Praderand. Dans un excellent article signé Anna Veuthey, il est question d'un bilan intitulé «L'homme quotidien», on peut y lire notamment: «Tout éducateur désireux d'apporter sa contribution au progrès de l'humanité doit connaître, doit aimer aussi bien les éléments qu'il veut faire progresser — les élèves et la classe — que ceux dont il dispose comme instrument à cet usage lui-même et ses connaissances.»

Dans ce bulletin corporatif, si l'on utilise cet adjectif, il est aussi question du chômage des jeunes dans l'enseignement primaire du Valais romand. Si l'on propose un mi-temps ouvert, une invitation au partage du travail, un corps de remplaçant, une convention, avec l'assurance-chômage dans le style de celle qui est de règle ou qui concerne le salaire et l'allocation de perte de gains en cas de service militaire, on paierait aussi le maintien

du budget rémunération des enseignants ou encore une diminution du nombre des engagements nécessaires à la prise en compte de l'année. Le chômage des jeunes enseignants est un véritable problème. Il est aussi question dans ce numéro de l'école valaisanne, de l'enseignement renouvelé de la langue maternelle en l'occurrence le français et l'on reproduit un article de Noël Bianchi sur cette question. Livre de jeux d'enfants, livre sur les droits de l'homme dans tous les foyers avec une illustration représentant un thème de violence et un enfant qui dit, comme le Petit Prince de Saint Exupéry: **Dessine-moi un droit de l'homme...** Un livre sur les enfants handicapés et par des enfants handicapés intitulé «Ma vie elle est comme ça». Et puis, bien sûr, on trouvera toutes les dispositions relatives au redoublement de certaines classes, des indications relatives aux enfants de culte protestant, des directives relevant des après-midi sportives ou encore à l'éducation physique. Enfin des renseignements de tous ordres qui intéressent bien sûr des enseignants et puis les parents. Alors ceux qui s'y intéressent et bien demandez-le à un enseignant de vos connaissances. Ce numéro de l'école valaisanne se termine par une rubrique de remerciements, fin d'année scolaire oblige, ainsi Mme Marie-Joseph Solloz, présidente de la Société des enseignants du Valais et sa secrétaire Myriam Albasini sont remerciées, tout comme M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique, sont félicités pour leur activité tandis que Mmes Lucienne Chevrier, de Monthey, Hélène Jean, de Savièse, Denise Morel, de Sierre, MM. Philippe Rausis, d'Orsières, Adrien Piteloud, de Sion, André Savioz, d'Ayent, et Emile Fournier, de Monthey, après quarante ans d'enseignement reçoivent l'hommage de leurs pairs.

SIERRE

23^e Fête cantonale des guides

CRANS-MONTANA. — Les guides valaisans se retrouveront à Crans-Montana ce week-end à l'occasion de leur fête annuelle. Ce 23^e rendez-vous revêt un aspect particulier puisqu'il coïncide avec le 75^e anniversaire de l'Association des guides valaisans. Au programme mis sur pied par le comité d'organisation présidé par M. Jean Hauser:

Samedi

- 14.00 Assemblée de l'Union internationale de l'ASS
- 16.30 Arrivée des délégations
- 19.00 Repas
- 20.30 Ouverture officielle de la fête sur la place d'Ycoor, discours, animations diverses et bal

Dimanche

- 09.30 Messe et bénédiction des cordes
- 11.00 Cortège
- 12.00 Apéritif et démonstrations
- 13.00 Dîner officiel, discours et remise de distinctions.

VENREDI A CRANS-MONTANA Concert symphonique

Une nouvelle fois cette année, les Offices du tourisme de Crans-Montana ont invité un groupe américain pour un concert unique en Valais. Cet été il s'agit de l'orchestre «Bay Area Wind Symphony», de l'Université de Berkeley en Californie, qui vient avec le grand nombre de 110 exécutants pour le concert symphonique! A ce concert participent également les deux jeunes champions suisses Dany Bonvin, trombone solo (Orchestre Philharmonique de Munich) et Stéphane Clivaz, corne solo. Rendez-vous donc ce soir à 20.45 à l'église catholique de Crans-Montana.

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Mercredi	4.7.84	0900-1200 1330-1800
Jeudi	5.7.84	0800-1200 1330-1700

Place de tir - Zone des positions: Stand de grenades à main de Finges.

Zone dangereuse: Bois de Finges, stand de grenades à main Pt 560 Rottensand.

Centre de gravité: 612200/128450.

Armes: HG.

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: Cdmt place d'armes de Sion, ☎ (027) 31 34 26.

Demandes concernant les tirs: dès le 18.6.84 - ☎ (027) 31 20 44.

Sion, 19.6.84

Cdmt ESO art 235

CONFEDERE

La force et la santé avec



le bon pain
Rubellin

depuis 3 générations au service d'une tradition dans la fabrication

BOULANGERIE - PATISSERIE - TEA-ROOM
RUBELLIN - SAXON - TEL. 026/6 23 27

SOLDES

(autorisé du 4 au 21 juillet 84)



Incroyable

sur tous nos prix
DISCOUNT,
encore des rabais...

- 10% moquette, programme rouleaux
- 15% tapis milieu mécanique
- 20% tapis d'Orient
- 30% sur tous les coupons de tapis

Gérant:
Walter Biaggi

Fermé le lundi
A votre disposition
pour la pose
de vos tapis
notre
personnel
spécialisé



BURGNER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027/55 03 55

Ardag

garages préfabriqués
abris en bois madriers

exposition permanente
1908 Riddes (027) 86 34 09



CHEZ JOSÉ MARKA MARTIGNY-CROIX

Venez déguster

NOS VINS OUVERTS

- Arvine
- Fendant non filtré
- Dôle blanche

AU CAVEAU

Tous les soirs: RACLETTE
Veuillez réserver au (026) 2 21 85

HÔTEL-RESTAURANT DU MUVERAN



RIDDÉS

- Plat du jour
- Spécialités au feu de bois

M. PFAMATTER-MARET
Chef de cuisine
☎ (027) 86 21 94

Déménagements TORNAY

GARDE-MEUBLES

Téléphone (025) 65 26 66



Fête cantonale valaisanne de lutte suisse à Saxon

organisée par le Club des Lutteurs de Saxon à l'occasion de son 40^e anniversaire

1^{er} juillet 1984



RESTAURANT

CHARRAT

Ls. Richoiz Tél. (026) 5 32 92

Orchestre de danse (5 musiciens)
Management: Raymond Pillet
Chemin des Barrières 43 MARTIGNY
(026) 5 36 60 (bureau) - 2 62 10 (privé)

Agence Daihatsu

François Taccoz

Vente et réparations de toutes marques

Garage

SAXON Tél. (026) 6 35 40

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

Votre banque à Saxon

Tél. (026) 6 23 05 - 6 35 45

Le Casino de Saxon

Marcus Oggier-Cleusix
Chef de cuisine

Samedi 30 juin 1984
Grand bal des lutteurs
avec l'orchestre «Dream»

Tél. (026) 6 22 68

Roger Besse

Installations sanitaires SAXON

Tél. (026) 6 26 42

HISTORIQUE

Le 15 octobre 1944, lors d'un championnat de lutte suisse à Savièse, quelques jeunes lutteurs et amis de ce sport décidèrent de fonder le Club des Lutteurs de Saxon.

L'assemblée constitutive a eu lieu le 4 novembre 1944. Les membres fondateurs de cet instant sont les suivants: Eric Rubellin, Maurice Milhit, Roger Monnet, René Terretaz, Raymond Bosen, Roger Vouilloz, Joseph Garnier, Prosper Gailard, René Dupont, Lucien Dupont, Henri Dupont, Raoul Bruchez, Reynold Bruchez, Roger Perrier et Edmond Perrier.

Le premier comité du club est composé de Eric Rubellin, président; Maurice Milhit, vice-président; Roger Monnet, caissier; Lucien Dupont, secrétaire; René Terretaz, chef technique; René Dupont et Roger Perrier, membres adjoints.

Les premières paroles du président Rubellin sont les suivantes: «Nous souhaitons de grand cœur le développement de notre jeune club. Afin de pouvoir prospérer et prendre de l'ampleur, il nous faut marcher main dans la main et c'est comme ça que les lauriers viendront nous récompenser».

De 1944 à 1984, le club a connu sept présidents: Eric Rubellin, Lucien Dupont, Maurice Milhit, Roger Perrier, Bernard Milhit, Michel Forré et Stéphane Tornay.

Les comités ont été successivement composés comme suit:

1^{er} comité 1944: Eric Rubellin, président - Maurice Milhit, vice-président - Roger Monnet, caissier - Lucien Dupont, secrétaire - René Terretaz, chef technique.

Comité 1945-46: Lucien Dupont, président - Maurice Milhit, vice-président - Roger Monnet, caissier - Roger Perrier, secrétaire - René Terretaz, chef technique.

Comité 1947-48: Lucien Dupont, président - Ulrich Nicolle, vice-président - Roger Monnet, caissier - Roger Perrier, secrétaire - René Terretaz, chef technique.

Comité 1949: Maurice Milhit, président - Josy Plan, vice-président - Lucien Dupont, caissier - Roger Perrier, secrétaire - René Terretaz, chef technique.

Comité 1950-51: Maurice Milhit, président - Josy Plan, vice-président - Lucien Dupont, caissier - Roger Perrier, secrétaire - François Gillioz, chef technique.

Comité 1952-53: Maurice Milhit, président - Eric Rubellin, vice-président - Albini Tornay, caissier - René Michelet, secrétaire - Marcel Follin, chef technique.

Comité 1954-55: Roger Perrier, président - Roby Roth, vice-président - Albini Tornay, caissier - Jean-Louis Gillioz, secrétaire - Charly Nicolle, chef technique.

Comité 1956-57: Roger Perrier, président - Roby Roth, vice-

président - Albini Tornay, caissier - Jean-Louis Gillioz, secrétaire - Jacky Blissig, chef technique.

Comité 1958-60: Bernard Milhit, président - Roby Roth, vice-président - Albini Tornay, caissier - Félix Bruchez, secrétaire - Charly Nicolle, chef technique.

Comité 1961-62: Bernard Milhit, président - Roby Roth, vice-président - Albini Tornay, caissier - Pierre-André Claret, secrétaire - Charly Nicolle, chef technique.

Comité 1963-65: Bernard Milhit, président - Charly Vouilloz, vice-président - Albini Tornay, caissier - A-Marcel Sauthier, secrétaire - Charly Nicolle, chef technique.

Comité 1966-67: Bernard Milhit, président - Charly Vouilloz, vice-président - Albini Tornay, caissier - Jean-Marie Milhit, secrétaire - Charly Nicolle, chef technique.

Comité 1968-70: Bernard Milhit, président - Marc Bonvin, vice-président - Albini Tornay, caissier - Pierre-André Milhit, secrétaire - Edouard Dupont, chef technique.

Comité 1971-73: Bernard Milhit, président - Bernard Dupont, vice-président - Albini Tornay, caissier - Marc Bonvin, secrétaire - Edouard Dupont, chef technique.

Comité 1974-75: Bernard Milhit, président - Edouard Dupont, vice-président - Stéphane Fleury, caissier - Roger Rappaz, secrétaire - Stéphane Tornay, chef technique.

Comité 1976-77: Stéphane Tornay, président - Michel Forré, secrétaire - Stéphane Fleury, caissier - Roger Rappaz, secrétaire - Jacques Lambiel, chef technique.

Comité 1977-78: Stéphane Tornay, président - Michel Forré, vice-président - Roger Rappaz, caissier - Nicolas Lambiel, secrétaire - Jacques Lambiel, chef technique.

Comité 1979-80: Stéphane Tornay, président - Michel Forré, vice-président - Roger Rappaz, caissier - Nicolas Lambiel, secrétaire - Jacques Lambiel, chef technique.

Comité 1981-82: Michel Forré, président - Stéphane Tornay, vice-président - Roger Rappaz, caissier - Nicolas Lambiel, secrétaire - Jacques Lambiel, chef technique.

Comité 1983: Stéphane Tornay, président - Michel Forré, vice-président - Roger Rappaz, caissier - Christian Besse, secrétaire - Pierre-Yves Gay, chef technique.

Comité actuel: Stéphane Tornay, président - Michel Forré, vice-président - Jean-Daniel Lathion, caissier - Christian Besse, secrétaire - Pierre-Yves Gay, chef technique.

Dates importantes du club: 1947, Fête romande - 1949, Fête cantonale - 1954, inauguration du fanion et Fête cantonale de lutte suisse - 1958, Fête cantonale de lutte suisse - 1964, Fête cantonale de lutte suisse - 1984, 40^e anniversaire et Fête cantonale.

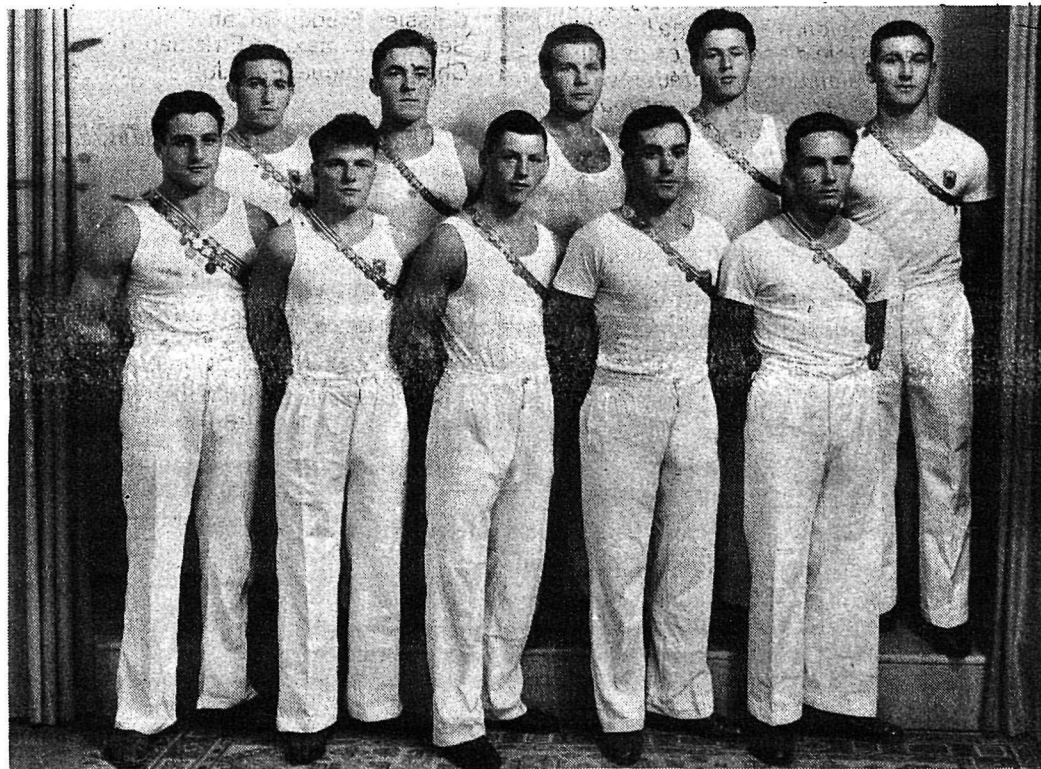
Fruits et légumes en gros

Les Fils d'A. Roth

SAXON

Entrepôts frigorifiques à Saxon et Saillon

Membres fondateurs du Club des Lutteurs de Saxon, le 10 mai 1944



Devant: Roger Monnet - Raoul Bruchez - Henri Dupont - Edmond Perrier - Reynald Bruchez. Derrière: Robert Baudin - Marcel Follin - Eric Rubellin - Lucien Dupont - Roger Perrier.

Entreprise de carrelages + cheminées

Ronald Burnier

SAXON

1872

Société de Banque Suisse

Techno-Cave S.A.

Machines et articles de cave

Route cantonale

SAXON

Tél. (026) 6 33 03 Tél. 38 603

COIFFURE

ELLE ET LUI

Fabienne Lattion

Rue de Gottefrey

SAXON

Tél. (026) 6 21 84

FLORESCAT

Tout pour l'agriculture

SAXON

Tél. (026) 6 27 47

GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR

Agence VW - Audi

Jules Vouillamoz

SAXON

Tél. (026) 6 33 33

SERVICE BOSCH

VÉHICULES INDUSTRIELS SA

VISA - Rue Les Caisses

SAXON

Tél. (026) 6 31 81

Prochainement ouverture atelier mécanique poids-lourds

Agent distributeur: CAMION RENAULT

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

E. Fumeaux

Tél. (026) 6 27 87

SAXON

Marchandise de première qualité

Fête cantonale valaisanne de lutte suisse à Saxon

organisée par le Club des Lutteurs de Saxon à l'occasion de son 40^e anniversaire

1^{er} juillet 1984



HAEFLIGER-FRUITES
Avenue de la Jonction **SAXON**



Le Club des lutteurs 1984 et le comité d'organisation. Accroupis, de g. à dr.: Jacques Lambiel, Vouilloz Eric, Gillioz Valéry. Debout, de g. à dr.: Christian Nicollerat, André Claude Magnin, Serge Garnier, Philippe Comby, Pierre-Yves Gay, Jean-Daniel Lathion, Maurice Milhit, président d'honneur du club, Jean-Daniel Blardone, Christian Besse, Albini Tornay, Roger Rappaz, Stéphane Tornay (photo Pascal Rosset, Saxon).

NOUVEAU: KADETT GT/E.
1.8 E, 115 CV.

La plus puissante de toutes les Kadett: la nouvelle Kadett GT/E. Traction avant.

Moteur 1.8 E-OHC 115 CV (85 kW) Injection électronique (LE-Jetronic) à coupure d'alimentation Boîte 5 vitesses De 0 à 100 km/h en 9,5 sec 187 km/h Spoilers frontal, latéraux et arrière de même teinte que la carrosserie et un super équipement sport. La nouvelle Kadett GT/E. Chez nous dès maintenant

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

RENE GRANGES & CIE
MARTIGNY MAÎTRISE FÉDÉRALE
GARAGE - CARROSSERIE DU SIMPLON
Route du Simplon 112 Tél. 026/2.26.55

Notre agent local à Saxon:
Garage International - Bernard Monnet

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE N°1 EN SUISSE

LES GRANDS VINS DU VALAIS

LES FILS MAYE SA
RIDDES EN VALAIS

Jean-Charles BRUCHEZ, représentant
SAXON - Les Champys Tél. (026) 6 28 80
Courtier pour Saxon: B. Dupont (026) 6 33 48

LA TRATTORIA
CHEZ MICHEL

Avenue Goettfey
SAXON
Tél. (026) 6 23 49

Places de parc
Pâtes maison - Pizzas et grillades au feu de bois - Fruits de mer - Spécialités italiennes, régionales et françaises

Bienvenue

Chers lutteurs,
Chers invités,
Chers amis de la lutte suisse,

Le Club des lutteurs de Saxon fête cette année ses 40 ans d'existence. A cette occasion, il a l'insigne honneur et la grande joie d'accueillir en ce jour les lutteurs valaisans et confédérés.

Il vous salue cordialement et vous souhaite de passer une agréable journée.

A vous, chers lutteurs, qui allez nous faire vibrer par vos exploits, nous formulons le vœu que vous trouverez beaucoup de plaisir et que de solides liens d'amitié se noueront.

Bonne fête et que le meilleur gagne.

Le président
du comité d'organisation:
Albini Tornay

Comité d'organisation

Président: Albini Tornay
Vice-président: Stéphane Tornay
Caissier: Serge Garnier
Caissier adjoint: Jean-Daniel Lathion
Secrétaire: Christian Besse
Vivres et liquides: André-Claude Magnin
Jean-Daniel Blardone

Cantine, sciure: Michel Forré
Place de fête: Jacques Lambiel
Carnet de fête: Stéphane Tornay
Service d'ordre, cortège: Jean-Claude Cottier
Bureau des calculs: Michel Pellissier
Pavillon des prix: Stéphane Tornay
Pierre-Yves Gay

Les Fils de Georges Gaillard

Produits
agrochimiques
Engrais

Vos partenaires tout
au long de l'année

SAXON Tél. (026) 6 32 22

Service sanitaire: André Hug
Speaker: Bernard Geiger
Presse: Stéphane Tornay

Comité cantonal

Président: Ruedi Gruetter, Loèche
Vice-président: Reinhard Bonnet, Mörel
Caissier: Freddy Sudan
Secrétaire: Maxime Errisman
Chef technique: Paul Jollien, Savièse

Programme général

Samedi 30 juin
21.30 Grand bal avec l'orchestre DREAM, à la salle du Casino

Dimanche 1^{er} juillet
7.30 Appel des jurés
7.45 Appel des lutteurs
8.00 Début des luttes
11.15 Messe sur le terrain
12.00 Dîner et apéritif
13.15 Cortège et partie officielle
14.00 Reprise des luttes
16.00 Finale
17.30 Proclamation des résultats

Dès 13 h. 15: **grand cortège** avec la participation des sociétés suivantes: La Concordia, L'Avenir, Le Corps de Musique et le Groupe folklorique L'Arbarintze.

Départ du cortège: place de la Pierre-A-Voir; arrivée: terrain de football «place de fête».

Commissaires: Michel Michellod, Julot Comby, Charly Vouilloz, Stéphane Mari, Edouard Dupont, André Perrier, Stéphane Bissig, Bernard Dupont.

DECORATION - AMEUBLEMENT

geb

MOQUETTES ET RIDEAUX
TENTURES MURALES
MEUBLES MODERNE ET STYLE
ARCHITECTURE INTERIEURE

MAÎTRISE FÉDÉRALE DE TAPISSIER DÉCORATEUR D'INTERIEURS
ET ENSEIGNANT D'ACTIVITÉS CREATIVES MANUELLES
AU C.O. DE MARTIGNY
ATELIER ET BUREAU RUE GOTTFREY 1907 SAXON
TEL. 026 6 29 40

CREDIT SUISSE
CS

SAXON

Laurent Murisier
Chef technique diplômé

TELE FUN KEN

RADIO - TV - HI-FI
VIDEO
SONORISATION

Vente - réparation -
location -
installations -
service à domicile -
Vidéo-Club

SAXON Tél. (026) 6 29 72

CAFÉ-RESTAURANT

Le Suisse

Fam. Eric Meuwly

SAXON
Tél. (026) 6 23 10

Jean-Marc Lambiel

Agent général
pompes Masselli

Atelier de réparation

Puits et pompage

SAXON Tél. (026) 6 22 40

La lutte, c'est super
La lutte des prix, c'est
Crettaz

RIDDES (027) 86 29 91 SAXON (026) 6 33 22

Depuis 1953 à votre service
Maîtrise fédérale

Chaussures - Habillement - Mode
Articles de sports



Salon cuir véritable
3 places + 2 fauteuils

Fr. 2980.-

meubles
descartes

Exposition/dépôts 13 500 m² - SAXON - Tél. (026) 6 36 36

Meubles
Tapis
Moquette
Rideaux
Lustrerie

EC GRAND CONSEIL

Plus d'Etat, plus de police, plus de contrôles

Suite de la 1^{re} page

tes: licenciés en criminologie, experts-comptables, juristes, spécialistes en balistique, etc. Toutes ces fonctions s'accommodent mal, s'agissant de formation, de la pratique actuelle qui oblige un agent de la sûreté à passer par la filière de la gendarmerie avec école d'aspirant et port de l'uniforme à la clef. Même si nous attendons beaucoup de l'AGS et du mandat confié à l'institut Batelle, nous sommes d'avis qu'il n'est plus possible d'hésiter, d'attendre, de tergiverser. Les postulats de M. le juge Franzé mais aussi ceux des députés ne seront pas réalisés par une augmentation aveugle des effectifs. Rien dans le message ne nous donne l'assurance que les policiers supplémentaires seront affectés en priorité à la sûreté. Dans ces conditions le groupe radical refuse de céder à quelques phrases alarmistes qui cachent les vrais problèmes et il se déclare opposé à l'entrée en matière. Il pourrait voter l'entrée en matière à deux conditions:

1. Que le règlement d'exécution renvoyé au Conseil d'Etat en mai 1983 soit soumis au Grand Conseil d'ici la fin de la législature après avoir, il va de soi, subi des modifications profondes, des modifications de principes, au chapitre de l'organisation de la police cantonale et à celui des conditions de recrutement et de formation des agents de la sûreté;
2. Que M. Steiner puisse nous donner l'assurance que, sous réserve des effectifs nouveaux nécessaires aux besoins de l'autoroute, les postes supplémentaires soient affectés à la police de sûreté.

M. Pierre Moren, pour le PDC, mettait aussi l'accent sur la police de sûreté, estimant que la gendarmerie doit être déchargée de certaines tâches, prélèvement de lait, d'eau, pour contrôle, médaille pour chien, etc.

M. Gérald Jordan, pour le PS, refuse l'entrée en matière mais insiste sur un accroissement de la police de sûreté.

Enfin, tout le monde admet que:

1. Il faut renforcer l'effectif de la

police de sûreté. Le groupe DC du Centre propose même qu'impérativement on fixe un quota de vingt-cinq policiers sur les cinquante à affecter à cette tâche de police judiciaire.

2. Tout le monde admet qu'il faut décharger la gendarmerie de tâches non policières et de préventions.

3. Une partie admet qu'il faut attendre l'analyse générale des structures ou du moins mettre un règlement nouveau à l'examen.

Devant une telle unanimité... il faudra plusieurs votes pour finalement, par 58 voix contre 25 et 5 abstentions, décider d'augmenter simplement le corps de police de 350 à 400 membres sans qu'il soit question d'affectation particulière!

Quand on sait le climat de tendresse entre la police en uniforme et la gendarmerie, on voit bien où cela mène.

Qui a voté pour une acceptation pure et simple du corps de police porté à 400 sans tenir compte du Personal-Stop, d'une rationalisation et d'une affectation du nouveau personnel, à la sûreté: **le groupe DC**. Alors, si demain votre ceinture de sécurité et vos pneus et vos phares et votre vitesse sont contrôlés deux fois plutôt qu'une mais que, par ailleurs, on ne retrouve pas les auteurs du vol de votre voiture ou les auteurs du cambriolage de votre appartement, vous savez à qui vous adresser: **Groupe DC, Grand Conseil valaisan, 1951 Sion.**

Deux lois en second débat: la loi sur les dossiers de police judiciaire et la loi visant à protéger les données à caractère personnel, en d'autres termes les lois «antiordinateurs» ont été acceptées sans trop de problèmes dans la mesure où ce sont des lois de société.

Retenons aussi de cette session que l'on a retiré la loi sur la révision du Code de procédure pénal et le décret de la Clinique Sainte-Claire.

Peu d'autres sujets brûlants dans une session où il fait décidément bien chaud pour un Parlement!

Le point de la situation dans notre prochaine édition. (ry)

Il a la barbichette très III^e République et a réussi le tour de force de la rendre célèbre en jouant à cache-cache avec le cadrage des photos dans le *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, en 1969. Charles-Marie Crittin fut ce président du Grand Conseil, le plus arlésien que l'on connut. On en parlait tout le temps et on ne le voyait jamais, du moins dans les pages du *NF*. Suite à des procès où il eut dit-on des mots envers le quotidien valaisan et son chef, il fut «censuré». C'était le bon temps. Est-ce la proximité, à St-Pierre-de-Clages, de l'église la plus ancienne du canton qui en fait le plus «roman» des hommes politiques? Un bon sens jamais pris en défaut, un goût presque naturel pour une certaine forme de simplicité lui sont aussi personnels que ses goûts épicuriens. Il a les meilleures adresses de restaurants du pays, les plus beaux livres et la joie des plaisirs sportifs.

Une ambition démesurée mais posée avec détermination, l'âme musicale d'un baryton de l'Harmonie «La Villageoise» et voilà défini à grands traits Charles-Marie Crittin, une série de touches nettes qui plairaient au peintre, au portraitiste surtout. L'homme, contrairement à d'autres politiques, n'est pas insaisissable.

Il a les colères saines des êtres directs et les joies discrètes de ceux qui ont les certitudes tenaces. S'il fallait de toutes les influences, déterminer chez Charles-Marie Crittin, celles qui l'ont le plus marqué, certains diraient être radical, d'autres parleraient de sa réussite tranquille, d'autres encore chercheraient un maître à penser et pourtant c'est la vigne, la proximité de la vigne, le fait d'habiter Chamoson qui a façonné ce Crittin là, plus que tout autre chose.

Son esprit pratique lui fait parfois négliger ce qui n'est pas du ressort de l'immédiat et du résultat direct. Tout ce qui n'est pas contenu dans le délai d'une vendange à une autre lui paraît parfois trop lointain pour s'en occuper avec toute l'attention voulue.

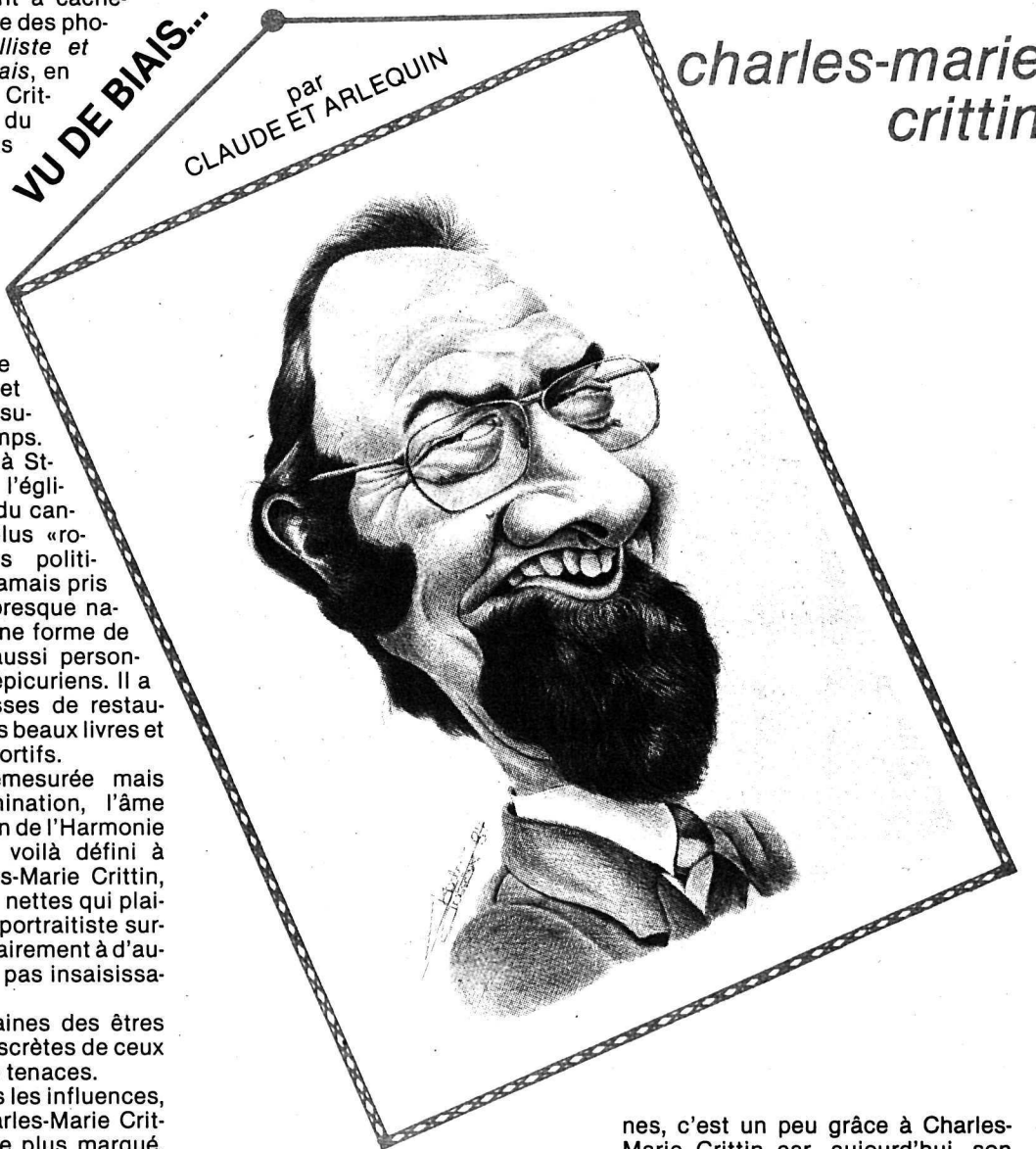
Au Grand Conseil, ses interventions étaient d'autant plus remar-

VU DE FACE...

VU DE BIAS...

par CLAUDE ET ARLEQUIN

charles-marie crittin



quées qu'elles étaient la plupart du temps acceptées, tant le bon sens, la justesse de l'argument, la pertinence du propos et le réalisme de la proposition faisaient un sort à ceux qui, pour des basses raisons de politique politicienne, voulaient refuser cette idée.

Ainsi, s'il fit passer plus d'une idée, il eut, juste retour des choses, disaient les sectaires, la peine la plus grande à être désigné à la présidence du Grand Conseil.

Si demain les cotisations des caisses-maladie seront mieux subventionnées par l'Etat, grâce à une initiative des Caisses-maladie valaisan-

nes, c'est un peu grâce à Charles-Marie Crittin car, aujourd'hui, son intérêt est de s'occuper d'une caisse-maladie.

Si le terme politique «des petits pas» n'existait pas, il faudrait l'inventer pour Charles-Marie Crittin.

Aujourd'hui, un brin retiré des affaires, il vaque à ses occupations d'avocat et de juge cantonal suppléant.

Cet homme tranquille de la politique valaisanne qui a traversé sa carrière comme un chemin de campagne, a pourtant, à travers une autre occupation, touristique celle-là, des contrariétés écologiques.

Avec Arthur Bender et le *NF*, ce sont bien les seules. Avouez que ce n'est pas beaucoup.

AFGHANISTAN

Des soldats russes témoignent

«Le pilote d'avion nous a dit que nous venions d'atterrir à Varsovie. Ce n'est que plus tard que nous nous sommes rendus compte que nous étions en Afghanistan». Ce sont les paroles du soldat russe Plotnikow, déserteur de l'Armée rouge, au micro de Radio-Liberty. Cette radio, financée par les Etats-Unis, émet en direction du territoire soviétique. Les soldats rencontrés par la journaliste Fatima Salkazanova à la frontière pakistano-afghane sont âgés de 19 à 21 ans. Leur témoignage sur la vie de l'Armée rouge en Afghanistan montre bien que les Russes se sont engagés, comme les Américains au Vietnam à l'époque, dans une guerre vicieuse et sans fin.

Pour les soldats russes interrogés par Radio-Liberty, il ne fait aucun doute que les plus hauts responsables soviétiques mentent lorsqu'ils parlent du problème afghan. Avant de partir pour ce territoire envahi depuis plus de quatre ans, les jeunes recrues ne connaissent rien de ce pays, si ce n'est que les soldats soviétiques y construisent des crèches pour les enfants et que des soldats américains et pakistans se sont introduits dans le pays et sèment le trouble. Il est donc du devoir de tout bon soldat soviétique de porter secours au peuple frère d'Afghanistan... (!)

Une chose revient constamment dans les paroles de ces soldats: le peuple russe ne sait pas ce qui se passe en Afghanistan. Pire, on lui ment quant à la véritable situation sur le terrain. Les pertes en vies humaines seraient énormes, selon un déserteur, autant du côté soviétique qu'afghan. Les conditions dans lesquelles les soldats doivent effec-

tuer leur service sont plutôt précaires: la nourriture est rare, chère et mauvaise. De plus en plus de soldats russes, pour oublier leur situation, vendent des armes et des munitions aux «maquisards» contre de la drogue, facile à se procurer dans ce pays. La consommation d'alcool serait énorme et encouragée par les officiers qui préfèrent voir leurs hommes ivres que déserteurs.

Les soldats interrogés soulignent également que beaucoup de jeunes soldats, lors de combats avec les résistants, gardent toujours une balle pour eux dans leur arme, car ils craignent, comme on le leur a dit avant de quitter l'URSS, que les Afghans ne fassent pas de prisonnier. Ce qui est faux, puisque la résistance afghane a signé avec le CICR un accord qui prévoit que les prisonniers russes seront remis à la Croix-Rouge.

Dans les entretiens de la journaliste de Radio-Liberty avec les soldats déserteurs, il ressort que l'armée soviétique fait un emploi massif de napalm dans ses actions contre la résistance. Ils n'ont par contre jamais été témoins directs d'actions chimiques, mais reçoivent une information très poussée à ce sujet.

Le gouvernement soviétique, comme il en a l'habitude, ment à son peuple et aux hommes qu'il envoie au charnier sans que ceux-ci sachent pourquoi. Le message de la sagesse sera celui du soldat Naoumov, lui aussi déserteur: «Je ne vous demande instamment qu'une seule chose: refusez de commettre des crimes. Car, enfin, pourquoi nous battons-nous en Afghanistan?» C'est aussi ce que se demande des millions d'autres personnes.

Fabrice Moeckli

FAUT SKYLL FAUT



Dès le 4 juillet les soldes à Martigny. N'oubliez pas nos annonceurs!

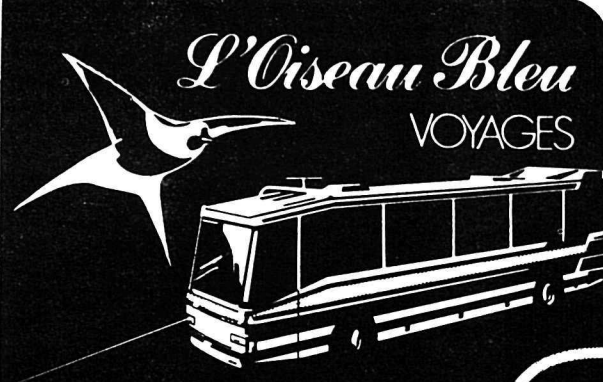
Vos vacances
à **LIDO DI SAVIO**
et **CESENATICO**
(au bord de l'Adriatique)
Prix: dès Fr. 455.-, inclus
voyage en autocar, 4 hôtels à choix,
pension complète, départ tous les
vendredis du 8 juin au 21 septembre.
VOYAGES BADAN - MORGES
Grand-Rue 34 - Tél. (021) 71 59 03 - 71 21 30

Jeunes gens!
A la veille de votre entrée
en apprentissage...
Faites votre choix chez le
spécialiste des
vêtements professionnels
pour tous les corps
de métiers.
Mme H. Henzen
Anc. Donati
Av. du Grand-Saint-Bernard 3
1920 Martigny (026) 2 25 32

 Le meilleur choix
HOOVER
MACHINE A LAVER
avec touche économique
touche suppression essorage
12 programmes
Service après-vente assuré
Fr. 850.-

SÉCHOIR A TAMBOUR
Fr. 580.-
Votre conseiller et installateur:
**Valotton**
électricité
Maison fondée en 1945 Maitrise fédérale
Rossettan 3 Case postale 25
MARTIGNY 2 (026) 2 25 60

GRANDE
VENTE SPÉCIALE
du 4 au 21.7.1984
Tapis machine
Tapis d'Orient
ancien et moderne
env. **2000 tapis**
en tout genre, toutes grandeurs
avec rabais
40%
jusqu'à
Votre spécialiste
TAPIS SULLAM
7, pl. Centrale Tél. (026) 2 23 52
MARTIGNY


L'Oiseau Bleu
VOYAGES
vous propose:
PÈLERINAGES:
Lourdes 15-21 juillet
La Salette 13-16 août, 4 jours
La Salette 14-16 août, 3 jours
Ars et La Salette 13-16 août
Ars et La Salette 6-9 septembre
VOYAGES:
Tyrol 27-29 juillet
Alsace 3-5 août
Tour de Suisse 21-25 juillet
27-31 août
Grisons 2-5 juillet
Rome 7-12 août
Mont Saint-Michel 27 août - 1^{er} septembre
Budapest 18-26 août
Dordogne et Périgord 1^{er}-7 septembre
FESTIVAL DE VÉRONE
La Tosca et ballet Excelsior 20-22 juillet
La Tosca et Aïda 14-16 août
La Tosca et Carmen 1^{er}-3 septembre
SORTIES D'UN JOUR:
Europapark 1^{er} juillet
5 août
Ballenberg 8 juillet
Anancy 14 juillet
Schilthorn 21 juillet
Glacier du Rhône 29 juillet
Fête nationale 1^{er} août
Lucerne 12 août
Tour du Saint-Gothard 15 août
Renseignements et inscriptions:
Voyages L'OISEAU BLEU, SIERRE
Route de Sion 14 - Tél. 027/55 01 50

Pour votre production d'air comprimé,
pensez **ATLAS COPCO**
LA TECHNOLOGIE DE POINTE A VOTRE SERVICE

Freins - Embrayages - Accessoires
Equipement de garage
MARTIGNY
Tél. (026) 2 51 51 - 2 51 52
VISITEZ NOTRE EXPO PERMANENTE
Revendeur officiel 
Etude de projets sans engagement
par notre technicien


FULLY
A louer
local commercial
70 m² dans immeuble «La Maraîche»
A vendre
appartement
2 pièces et demie dans immeuble ancien
Renseignements: ☎ (026) 5 39 60

AGENCES: FIAT - BMW OM-IVECO
BRUCHEZ & MATTER SA  **CENTRE AUTOMOBILE**
TÉLÉPHONE 026/2 10 28 RTE DU SIMPLON 53, MARTIGNY

MEUBLES Reichenbach

VISITEZ - LES GALERIES DU MEUBLES DE LA SIONNE -
EXPOSITION PERMANENTE

Spécial mayens
des meubles neufs d'exposition
au prix de l'occasion!
Lits à balustres, 90 cm 200.- Tables de nuit 1 tiroir 90.-
Lits à balustres, 160 cm 350.- Tables de nuit 3 tiroirs 140.-
Lits à étage 280.- Commodes 150.-
Armoire 2 portes 550.- Porte-habits 40.- 50.- 130.-
Table pin à allonges 410.- Chaises pin 100.-
Chaises Monastère 140.- Tabourets 75.-
Lit rustique pin massif 400.- Buffet bas et buffets
hauts pin massif dès 900.-
Coins à manger comprenant: 1 banc d'angle, 1 table et 2 chaises 950.-
Canapé transformable en lit et 2 fauteuils rustiques 1800.-
Canapé transformable en lit et 2 fauteuils rustiques 1450.-
Canapé transformable en lit et 2 fauteuils à barreaux 1350.-
Canapé 3 places et 2 fauteuils pin massif 800.-
Canapé 2 places et 2 fauteuils pin massif 700.-
Table ronde et 4 fauteuils rotin 1300.-
Meubles isolés et de reprises
4 canapés-lits, 3 fauteuils-lits, 2 lits-armoires, 1 table et 4 chaises coloniales, 10 tables de nuit, des fauteuils, des chaises, etc.
Et pour l'appartement, une toute bonne affaire
1 canapé 3 places et 2 fauteuils tissu Rost 2950.-
1 canapé 3 places et 2 fauteuils tissu mode 2800.-
Paroi Ls XVI noyer, 295 cm 5000.-
Paroi Régence noyer, 295 cm 7500.-
Paroi moderne chêne, 220 cm 4000.-
(meubles neufs - fin de série)
ROUTE DU RAWYL - SION
Grand parc privé - Tél. 027/22 67 87 36-5604


Les heures vigneronnes
Juin fleurit votre
Fendant TREIZE ÉTOILES.
Dans les vignes en fleurs, nos effeuilleuses
cassent les entrejets gourmands et les pousses stériles.
Elaguent les feuillages trop denses. ★ Ouvrent
des tranchées d'air
et de lumière.

Fendant
TREIZE
ÉTOILES.
Un choix qui
vous honore.
ORSAT. Les vins qui chantent le Valais.
Appellez le 026-224 01 - ou postez ce coupon!
Veuillez me faire parvenir votre prix courant.
Nom: _____ Adresse: _____
Expédiez à: ORSAT SA,
Case postale 471,
1920 Martigny I.

EC VIVRE EN SOCIÉTÉ

La femme et la cigarette: attention danger!

Les femmes, surtout les jeunes, fument de plus en plus. Dans la catégorie des 15 à 24 ans, leur proportion a même dépassé celle des hommes. Parallèlement, le risque de cancer du poumon augmente aussi chez les femmes. On a d'ailleurs déjà constaté une augmentation de cette maladie. Si cette tendance se poursuit, il est à prévoir que d'ici 20 ans le cancer du poumon sera également pour la femme le type de cancer le plus fréquent. Aux Etats-Unis par exemple, les décès dus au cancer du poumon sont presque aussi nombreux que ceux dus au cancer du sein.

Mais la cigarette n'est pas uniquement l'ennemie de l'appareil respiratoire. Il y a en effet un lien étroit entre le tabagisme et les cancers du larynx, de l'œsophage, de la vessie, etc. Les plus récentes recherches mettent même en évidence la corrélation entre la cigarette et le cancer de l'utérus.

Chez les femmes enceintes, les substances nocives de la cigarette ont un effet direct sur l'enfant: à sa naissance, celui-ci pèse en moyenne 200 à 300 grammes de moins que les autres bébés. De même, les cas de décès précédant ou suivant de près la naissance sont nettement plus fréquents chez les

enfants de mères qui fument.

Il est vraisemblable que la cigarette influence également la faculté d'allaiter. Il a été prouvé que l'absorption passive de fumée nuit à la santé de l'enfant. On sait en outre que les enfants de parents qui fument deviennent plus souvent eux aussi des fumeurs.

Enfin, la plupart des femmes qui fument ignorent que la combinaison de la cigarette avec la pilule contraceptive augmente sensiblement les risques d'infarctus et de thrombose.

La ligue suisse contre le cancer a rassemblé tous ces renseignements ainsi que beaucoup d'autres informations dans une petite brochure illustrée. Elle est intitulée «La femme et la cigarette» et porte en sous-titre «Informations et conseils - concerne également les hommes».

En effet, ces informations sont pour l'essentiel aussi valables pour le sexe «fort» et peuvent lui être utiles. Comme par exemple la méthode pour tous ceux qui veulent arrêter de fumer et les autocollants «non-fumeurs». Cette brochure peut-être obtenue sans frais auprès de la ligue suisse contre le cancer et des ligues cantonales et régionales.

(Ligue suisse contre le cancer, case postale 2284, Monbijoustrasse 61, 3301 Berne, tél. (031) 46 27 67)

LE DISQUE DE L'AVENIR

Nos grands 33 tours, encore fabriqués à l'ancienne, n'en ont plus pour très longtemps. Bientôt, les grattages, grésillements, rayures et autres hoquets appartiendront à un passé révolu; il ne sera plus nécessaire non plus de nettoyer, d'essuyer ni de huiler les disques. Car l'avenir de la Hi-Fi a pour nom «Compact Disc Digital Audio». Aujourd'hui déjà, plus de quarante grands fabricants d'appareils haute-fidélité ont pris une option pour cette innovation sensationnelle dans le domaine de l'électronique de divertissement.

La formule du disque compact a été lancée par une célèbre entreprise néerlandaise. Guère plus larges qu'une rondelle à bière, ces disques de demain, aux reflets d'argent, offrent des sonorités d'une pureté inégalée jusqu'ici. Et le tourne-disque électronique à laser sur lequel repose le système est considéré par les experts comme la plus importante création depuis l'avènement de l'enregistreur vidéo. D'ici quelques années, le disque compact pourrait devenir le principal porteur du chiffres d'affaires de la Hi-Fi.

Cette nouvelle technique est sans conteste révolutionnaire. Car elle rompt avec de très anciennes habitudes et n'a plus grand chose en commun avec les appareils correspondants traditionnels et leur système de lecture. On peut présenter schématiquement le mécanisme de cette extraordinaire découverte hollandaise. En lieu et place d'une aiguille métallique, c'est un rayon laser qui grave le disque en une suc-

cession de sillons très fins, de l'ordre du micron. Il y dépose le message sonore d'origine (préalablement transformé par un capteur-décodeur en signaux électromagnétiques) sous forme d'une succession irrégulière de points, ou cavités, correspondant à autant d'impulsions du faisceau. La lecture s'effectue en sens inverse, à l'aide d'un rayon laser également; celui-ci transmet les signaux à la boîte de lecture qui les transforme à nouveau en sons. Il n'y a donc jamais de contact physique entre le disque et le système de lecture.

Les disques compacts sont aussi robustes et inaltérables que les meilleures cassettes musicales. Ils sont faits en polycarbonate, un matériau qui répond aux exigences variées du système; il assure une bonne matière de travail, une grande résistance aux chocs ainsi qu'une pureté optimale afin d'assurer une restitution impeccable de l'information gravée.

Ce nouveau disque à une seule face gravée, avec son diamètre de 12 centimètres, n'est effectivement guère plus grand qu'un dessous de verre à bière habituel. Il dépasse à peine en largeur le tiers d'un disque 33 tours longue durée et pèse quelque 15 grammes. Mais il enregistre un si grand nombre de signes qu'il permet jusqu'à une heure d'écoute. Il y a donc fort à parier qu'avec tous ces avantages, les disques compact auront remplacé définitivement les disques conventionnels d'ici une décennie.

Les hôteliers ont le sourire

Contrairement au semestre d'hiver 1982/83, où l'on avait assisté à un recul de 3,5% du nombre des nuitées, la période allant de novembre 1983 à avril 1984 a donné lieu à une légère reprise de la demande, les hôteliers suisses ayant vendu plus de 14 millions de nuitées, soit 50 000 ou 0,5% de plus qu'un an plus tôt à la même époque. C'est ce que révèle l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui a effectué un relevé complet. La barre des 14 millions de nuitées a donc été dépassée pour la quatrième fois. Dans ces conditions, le semestre d'hiver 1983/84 vient se placer au 3^e rang du palmarès des meilleurs scores de la catégorie depuis 1933, date à laquelle a été créée la statistique suisse du tourisme.

Si la morosité de la conjoncture et les incertitudes qui pesaient sur le marché du travail avaient fini par céder le pas à un regain de confiance, la cherté du franc suisse, par rapport aux monnaies des princi-

paux pays émetteurs, et l'absence quasi totale de neige à Noël et à Nouvel An ont dissuadé bien des vacanciers de se rendre aux sports d'hiver. Par contre, le beau temps et l'enneigement des trois derniers mois, de même que la température clémente des jours de Pâques ont largement corrigé la situation.

La demande de la clientèle non-européenne a progressé de 12% tandis que celle de la clientèle européenne a régressé de 2,5%. Les vacanciers allemands ont acquis 148 000 nuitées de moins (-5%), les Néerlandais 25 000 (-7%), les Français 41 000 (-4,5%). Les Américains, par contre, en ont acheté 118 000 de plus (+21%), les Britanniques 28 000 (+4%).

Vue par région, la situation se présente ainsi: -5% pour la Suisse centrale, -3% pour la Suisse du Nord-Ouest, -2% pour le Tessin, -1% pour les Grisons et pour la Suisse orientale. Augmentation pour toutes les autres régions et notamment le Valais.

EN MARGE DES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE 1983/1987

La Suisse: un confort fragile

Les Grandes Lignes de la politique du Conseil fédéral pour la présente législature se présente plus comme un catalogue des problèmes posés à l'exécutif fédéral et au parlement que comme un véritable programme. Sa forme juridique ne peut en faire d'ailleurs qu'une invitation à en discuter, éventuellement à en prendre acte et tout au plus permettre aux Conseils respectifs de voter des motions.

Comme pour le précédent, ce document est trop copieux. La législature 1979-1983 n'a pas permis d'achever les tâches prévues dans le 4^e rapport et celles qui sont proposées ne pourront être digérées ni par le parlement ni moins encore par les finances de la Confédération. Le Conseil fédéral doit fixer des priorités et renvoyer à plus tard des objets qui ne sont pas d'urgence nécessaire, des objets entraînant, par une modification de législation, toute une série de nouveaux interdits, de nouvelles ordonnances et de nouvelles barrières bureaucratiques.

CONFORT

Les Grandes lignes de la politique gouvernementale ont surtout le grand mérite de faire prendre conscience de notre confort en même temps que de notre fragilité. Confort, si l'on compare notre situation à celle du reste du monde. Fragilité, si l'on sait que nous traversons une conjoncture économique dangereuse, où la concurrence internationale devient de plus en plus vive, où l'endettement de la plupart des pays du tiers-monde apparaît toujours plus préoccupant. Situation dangereuse également, si l'on regarde l'évolution enregistrée sur le plan militaire, la course aux armements, la multiplication des conflits localisés, et surtout les violences et les bouleversements révolutionnaires survenus dans un certain nombre de régions, mettant constamment en péril la paix internationale. Notre pays a tout lieu d'être vigilant, qu'il s'agisse de la défense nationale comme du devoir de solidarité internationale qui est le nôtre, tout particulièrement à l'égard des milliards d'hommes du tiers monde montant à l'horizon de l'histoire.

COOPÉRER

Notre pays a besoin d'une coopération internationale ouverte sur le libre exercice non seulement des échanges économiques, mais également sur celui de la culture, des idées, de la science et surtout la défense des droits de l'homme. Poser la question de l'avenir de la Suisse, c'est envisager en même temps celui du continent européen et certainement aussi celui de l'ensemble du monde. C'est s'interroger

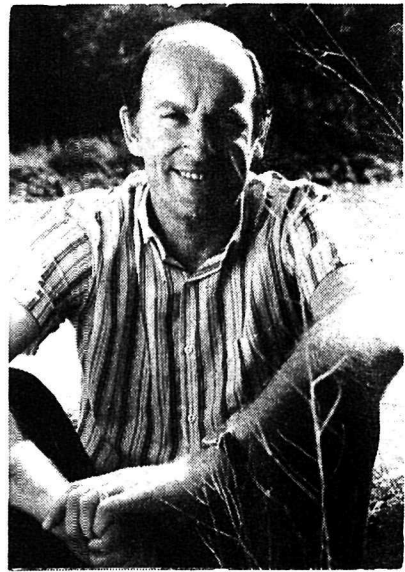
également sur l'évolution de notre société, les chances encore offertes aux citoyens responsables et, d'une manière générale, à l'action politique, les possibilités d'adapter et de transformer non seulement à court, mais aussi à long terme notre civilisation, dans ce qu'elle nous a apporté d'utile et de bienfaisant.

Les partis gouvernementaux doivent être unis dans la volonté de conserver à notre pays et à notre population une économie compétitive, ainsi que de sauvegarder l'emploi grâce au dialogue entre les partenaires en présence, tout en maintenant et en développant raisonnablement les acquis sociaux. L'affaiblissement de notre base industrielle doit être stoppé. Nous devons surtout adapter notre formation professionnelle aux nouvelles technologies, spécialement à l'informatique. Dans le même sens, il importe absolument d'affecter des crédits suffisants à la recherche à haut niveau. Pour un pays qui n'a pas de matières premières, la seule richesse passe par le développement, si ce n'est dans son génie, du moins dans la qualité de sa formation et de son travail. Ne pas percevoir, en Suisse, les exigences spécifiques auxquelles nous devons faire face dans ce domaine équivaldrait, me semble-t-il, à un véritable et dramatique aveuglement.

par
Bernard Dupont
conseiller national

HALTE A LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS

Nous relevons la volonté du Conseil fédéral de sauvegarder un état démocratique vivant, dans le cadre d'un fédéralisme actif, en assurant la permanence et la protection des minorités linguistiques, culturelles et sociales, comme celle de nos diversités, surtout en maintenant et en favorisant le support essentiel de cet ensemble, nos communes urbaines et villageoises. La participation de tous les citoyens et leur adhésion à la politique gouvernementale ne pourra se faire que si les écarts sont réduits entre les plus riches et les plus démunis de notre population, entre les mieux nantis et les moins favorisés des diverses régions de notre pays. Partisans d'une politique financière rigoureuse, nous estimons néanmoins qu'il y a une limite à la suppression des subventions. Aller trop loin à cet égard mettrait en péril la solidarité entre les individus d'abord, entre les régions ensuite. Si l'on veut atteindre le but fixé par le Conseil fédéral, trouver



des solutions qui entraînent l'adhésion du plus grand nombre des citoyens sans augmenter la fiscalité et sans pour autant renoncer à combler les lacunes de notre système de sécurité sociale, surtout dans le domaine de l'assurance-maladie, la Confédération doit absolument, limiter son activité aux tâches essentielles, à savoir celles qui ne peuvent être accomplies par les cantons et les communes ou par les individus qui en ont les moyens.

Je me contenterai, en guise de conclusion, de souhaiter que la Suisse consolide et approfondisse le libre échange en Europe, maintienne un dialogue ouvert et constructif avec les Communautés européennes, et que, surtout à travers le Conseil de l'Europe, notre pays resserre encore davantage ses liens avec les Etats démocratiques de notre continent. La nécessaire harmonisation entre pays européens nous oblige à une meilleure concertation avec eux, nous impose de cesser peut-être de faire cavalier seul dans certains domaines comme celui des transports et communications ou de la lutte contre la pollution. Nous avons intérêt à entraîner l'adhésion d'autres pays plutôt qu'à vouloir nous singulariser. Notre voix peut être entendue et surtout écoutée par les autres pays si nous acceptons de laisser tomber notre superbe égoïsme, de manifester une plus grande solidarité internationale.

Nous adhérons pleinement aux vues du Conseil fédéral et à son engagement en faveur de la paix et du règlement pacifique des conflits internationaux. Nous soutenons l'intensification de l'action en faveur des droits de l'homme, et l'augmentation progressive de la contribution du secteur public suisse au développement technique et à l'aide humanitaire.

Il n'existe pas de lunettes pour la vie...

Parce que notre faculté visuelle évolue avec le temps, des corrections optiques doivent lui être apportées régulièrement. Le Centre d'information pour l'amélioration de la vue (CIAV) recommande d'aller chez l'ophtalmiste ou l'opticien dès que la vision devient fatigante, voire douloureuse.

Au fond qu'est-ce que la vue? Pour nos yeux, la fonction visuelle représente un travail incessant, un changement constant d'orientation des axes oculaires, un réglage précis du cristallin en fonction des distances variables du ou des sujets et une adaptation à une luminosité changeante.

Une vue normale est pourtant une vue exempte de fatigue. C'est pourquoi, lorsque la lecture ou d'autres occupations ne peuvent se faire sans fatigue oculaire, il ne faut pas hésiter à consulter un ophtalmiste ou un opticien.

PREMIERS SYMPTÔMES DE LA PRESBYTIE

Les troubles de la vue, par exemple au travail, peuvent avoir des causes diverses, depuis une détérioration physiologique des yeux jusqu'à un éclairage inadéquat. De telles modifications apparaissent généralement vers le milieu de notre vie, lorsque l'œil commence à perdre peu à peu sa faculté d'accommodation (adaptation de l'œil à des distances visuelles différentes) et qu'apparaissent les premiers symptômes de la presbytie. Cela est dû au fait que le cristallin perd son élasticité. Conséquence: le point de vision nette le plus rapproché s'éloigne toujours plus des yeux et l'on



commence à tenir lettres et journaux à bout de bras.

UN SIGNE QUI NE TROMPE PAS: LA NÉCESSITÉ D'ÉLOIGNER SON SUPPORT DE LECTURE

Il faut savoir que la presbytie n'est pas un défaut, et encore moins une maladie de l'œil. C'est un phénomène dont les signes initiaux se manifestent vers 40 ans pour s'accroître assez rapidement et se stabiliser vers la soixantaine. L'on y remédie actuellement presque sans problèmes avec des lunettes correctives.

La personne qui s'aperçoit soudain que sa faculté d'adaptation visuelle devient insuffisante, et qui est obligée d'éloigner son support de lecture, ou même d'augmenter

l'intensité de l'éclairage pour des travaux de précision, aura tout intérêt à se procurer une première paire de lunettes de lecture ou de travail.

UNE CORRECTION «LONGUE DURÉE» N'EST PAS POSSIBLE

Cette correction ne peut, en effet, être définie puisque l'œil continue de se modifier lentement, presque imperceptiblement. De ce fait, la faculté visuelle rapprochée diminue progressivement et il devient nécessaire de remplacer ses lunettes de lecture en moyenne tous les deux ou trois ans, et ceci jusqu'à la soixantaine.

Selon les circonstances, un auxiliaire optique conçu pour plusieurs distances de vision s'impose pour vous assurer le confort auquel vous êtes habitué: lunettes à double ou triple foyer, ou à verres progressifs. L'opticien trouvera certainement la solution qui vous conviendra le mieux. Parce que les lunettes — ces objets personnels qui suivent la mode — n'influencent pas seulement votre vue mais également votre apparence, il vaut vraiment la peine de suivre les conseils d'un spécialiste.

Bonnes performances des centrales nucléaires

Les premières centrales nucléaires de Suisse, Beznau I et Beznau II sont en service depuis 1969 et 1971 respectivement. Elles ont fonctionné sans problèmes depuis lors, la première pendant 104 452 heures jusqu'à fin avril 1984, la deuxième pendant 98 871 heures. Elles ont produit ensemble pendant cette longue période 66 400 994 000 kWh d'énergie électrique. Cela correspond actuellement à la consommation totale de la Suisse pendant vingt-et-un mois.

UNION DES COMMERÇANTS

1920 MARTIGNY

LE CARREFOUR DE VOS ACHATS!

Grand Verger
Av. Gare
Poste

Avenue de la Gare
Rue de la Poste - du Grand-Verger

PRESSING PRÉVILLE

(à la rue de la Poste)

Laurence et Jean-Claude
nouveaux propriétaires depuis 1 an

Avec l'arrivée d'une
machine P414 ultra-moderne
nous sommes en mesure de pouvoir
vous servir encore mieux

Notre atout et votre avantage, tous les lundis:
le **PANTALON** nettoyé et repassé à **Fr. 4.50**

Martigny ☎ (026) 2 68 24

GALERIE DU MEUBLE

Avenue de la Gare 46 **MARTIGNY** ☎ (026) 2 68 43

SOLDDES

SOLDDES... SOLDDES... SOLDDES...

jusqu'à 60% de rabais

Livraison gratuite - Possibilité de réservation

chez LUD

CONFECTION HOMMES
R. GSPONER

*On est toujours
à la mode,
pour plaire à ELLE
allez*

chez LUD

MARTIGNY Tél. (026) 2 11 83

1000 m² d'exposition de luminaires classiques
ELECTRICITE S.A. MARTIGNY
Avenue de la Gare 46, Martigny
présente une éblouissante collection de

LUMINAIRES DE STYLE

- Régence
- Louis XIII - Louis XV
- Louis XVI
- Régence
- Napoléon III - Empire
- Rustique

Elégance de lignes Finition impeccable

CREATION - FABRICATION
DE LUMINAIRES EN BRONZE

Union des commerçants

**Le plus grand
centre commercial
de Martigny**

**Produits
de beauté
pour
le soleil**

Ligne U.V.
René Guinot

**Pharmacie
de la Gare**
Hervé Comte

Avenue de la Gare 46
MARTIGNY
☎ (026) 2 27 96

Des rabais pas comme les autres

50%

**de rabais
et sur
tout le stock**

**IMPORTANT! Fermé les 2 et 3 juillet,
et inutile de venir avant le 4 juillet!**

Vente spéciale autorisée
du 4 au 21 juillet

MARTIGNY
LES BOUTIQUES

Boutique
Colibri
MARTIGNY

50%
sur les articles
de saison



UNION DES COMMERÇANTS

Avenue de la Gare
Rue de la Poste - du Grand-Verger

Gros rabais sur confection future maman et enfants, et chaussures pour enfants

Magasin spécialisé pour futures mamans et enfants Meubles et landaus

38, av. de la Gare
MARTIGNY
☎ (026) 2 35 37

Prim
enfance

ALLIANCES
La nouvelle collection 1984
chez
LANGEL & FILS

HORLOGERIE-BIJOUTERIE MARTIGNY

Ω OMEGA

Horlogerie - Bijouterie

yves jacot

MARTIGNY
Avenue de la Gare - Tél. (026) 2 20 35
VERBIER
Rue de Verbier - Tél. (026) 7 56 04
Réparations - Montres - Pendules

En promotion chez votre spécialiste

Congélateur bahut BBC - F 300 DL
280 litres
Prix brut Fr. 1048.-
Notre prix Fr. 890.-

Congélateur BBC - GA 2852
237 litres
Prix brut Fr. 1268.-
Notre prix Fr. 1078.-

- L'échange des appareils à encastrer 60 et 55 cm
- Des livraisons à domicile avec mise en service
- Un service après-vente assuré par l'entreprise
- Une garantie totale de **1 an** et facilité de paiements
- Toujours à votre disposition pour un entretien, des renseignements supplémentaires ou un devis

Salamin Electricité
Maîtrise fédérale
Concessionnaire A des téléphones

Succursale:
1890 Saint-Maurice
Grand-Rue - Tél. (025) 65 10 41
1920 Martigny
Avenue de la Gare 26 - Tél. (026) 2 10 50
1913 Sallion
Tél. (026) 6 31 33

Cartier

MONTURES OPTIQUES ET LUNETTES SOLAIRES

le muft de Cartier

LUNETTERIE - OPTIQUE
40, avenue de la Gare - Martigny
Tél. (026) 2 30 70
GILBERT ABOUDARAM
Opticien diplômé

BOULANGERIE * PATISSERIE * TEA-ROOM

ROGER D'ANDRES & FILS
1920 MARTIGNY

Chez **cretton** **CHAUSSURES**

SUPER SOLDE

Notre magasin sera fermé le lundi 2 juillet toute la journée, pour la préparation des soldes.

EC Vivre et commercer à l'avenue de la Gare - Martigny

22^e Festival d'été du cinéma



Marcello Mastroianni, Claudia Cardinale et Paul Newman, trois acteurs à voir cet été sur les écrans octoduriens.

Amar, Becker, Bellocchio, Bergman, Berri, Besson, Coppola, Disney, Forman, Hiller, Lucas, Newman, Oshima, Parker, Polanski, Pollack, Robert, Saura, Veber, Welles, etc., tels sont quelques-uns des «monuments» que la 22^e édition du Festival d'été du cinéma nous proposera de rencontrer du lundi 9 juillet au dimanche 19 août. Quarante-deux films pour six semaines de spectacle, les cinéphiles seront à la

fête cet été à Martigny. Et il y en aura pour tous les goûts. Voyez plutôt: les lundis et mardis, les grandes premières de l'été; les mercredis, jeudis et vendredis, les grands classiques; les samedis, les best-sellers de l'écran; les dimanches en matinée, les films pour enfants et familles; les dimanches en soirée, place à l'aventure. Quant à l'horaire, il se présente comme suit: tous les soirs à 20 heures et 22 heu-

res; certains soirs à 22 h. 15 ou à 22 h. 30 (voir le programme spécial); le dimanche à 16 h. 30.

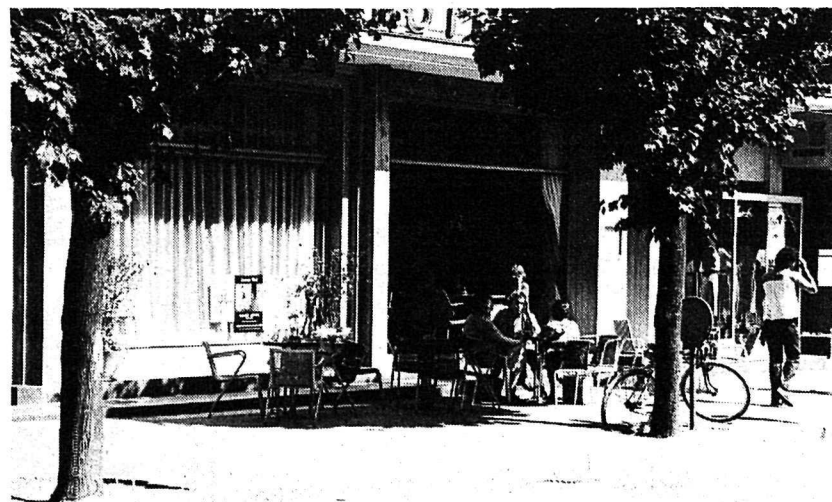
Parmi les films qui ne manqueront pas d'attirer la grande foule, autant au sein de la population qu'au sein de la masse des touristes de passage, nous relèverons **Le procès**, de et avec Orson Welles; **Hair**, de Milos Forman; **La guerre des étoiles**, de Georges Lucas; **Le dernier combat**, de Luc Besson; **Koyaanisqatsi**, de Godfrey Reggio, un film unique au monde en 1^{re} vision; **Apocalypse Now**, de Francis Coppola; **L'addition**, de Denis Amar, en première vision; **Jamais plus jamais**, un James Bond d'Irvin Kershner, avec Sean Connery; **L'affrontement**, de et avec Paul Newman; **Midnight Express**, d'Alan Parker, chaque année le record d'affluence du Festival; **Henri IV**, le roi fou, de John Badham, avec Roy Scheider.

Pour le programme détaillé, voir le tableau ci-contre.



Un été animé à Martigny... (photo Michel Darbellay)

★
Et à l'entracte les terrasses...



... du Casino



... du Commerce

Tout le programme

SEMAINE DU 9 AU 15 JUILLET

Lundi 9 et mardi 10: **Le procès**, 1^{re} réédition de et avec Orson Welles, avec A. Perkins, J. Moreau, R. Schneider 16 ans
 Mercredi 11: **Furyo** de Nagisa Oshima avec David Bowie - 2^e séance à 22.15 16 ans
 Jeudi 12: **L'Idiot** de G. Lampaïn avec Gérard Philippe et E. Feuillère - 1^{re} réédition 16 ans
 Vendredi 13: **Hair** de Milos Forman avec John Savage - 2^e séance à 22.15 14 ans
 Samedi 14: **Les compères** de Francis Veber avec Pierre Richard et Gérard Depardieu 12 ans
 Dimanche 15 en matinée: **La guerre des étoiles** de Georges Lucas avec Harrison Ford et Mark Hamill 7 ans
 Dimanche 15 en soirée: **Le soldat** de James Glükenhans avec Ken Wahl et Klaus Kinski 16 ans

SEMAINE DU 16 AU 22 JUILLET

Lundi 16 et mardi 17: **Le dernier combat** de L. Besson - 8 prix internationaux - Au-delà du fantastique - 1^{re} vision
 Mercredi 18: **La féline (Cat People)** de Paul Schrader avec Nastassia Kinski 16 ans
 Jeudi 19: **Koyaanisqatsi** de Godfrey Reggio - Un film unique au monde - 1^{re} vision
 Vendredi 20: **Apocalypse now** de F. Coppola avec Marlon Brando - 2^e séance à 22.45 16 ans
 Samedi 21: **Flashdance** d'Adrian Dyer avec Jennifer Beals 14 ans
 Dimanche 22 en matinée: **Brisby et le secret de Nimh** de Don Bluth - Dessin animé 7 ans
 Dimanche 22 en soirée: **Mon nom est personne** de Tonino Valerii et Sergio Leone avec Terence Hill 12 ans

SEMAINE DU 23 AU 29 JUILLET

Lundi 23 et mardi 24: **L'addition** de Denis Amar avec Richard Berry, R. Bohringer - 1^{re} vision 16 ans
 Mercredi 25: **American gigolo** de Paul Schroder avec R. Gere et Lauren Hutton - 1^{re} vision 18 ans
 Jeudi 26: **La flûte enchantée** d'Igmar Bergman d'après Mozart - 1^{re} réédition - 2^e séance à 22.30 10 ans
 Vendredi 27: **Brubaker** de Stuart Rosenberg avec Robert Redford 16 ans
 Samedi 28: **Les dieux sont tombés sur la tête** de Jamie Uys - Le grand succès comique 12 ans
 Dimanche 29 en matinée: **Mickey, Pluto et Dingo en vacances** de Walt Disney - dessin animé 7 ans
 Dimanche 29 en soirée: **Jamais plus jamais** d'Irvin Kershner avec Sean Connery (James Bond) 14 ans

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 5 AOÛT

Lundi 30 et mardi 31: **L'affrontement (Harry and San)** de et avec Paul Newman et Robby Benson - 1^{re} vision 16 ans
 Mercredi 1^{er}: **Carmen** de Carlos Saura avec Antonio Gades et Laura del Sol 12 ans
 Jeudi 2: **Chinatown** de Polanski avec J. Nicholson, F. Dunaway. 2^e séance à 22.15 16 ans
 Vendredi 3: **Midnight Express** d'Alan Parker avec Brad Davis - 2^e séance à 22.15 18 ans
 Samedi 4: **L'été meurtrier** de J. Becker avec Isabelle Adjani et Alain Souchon - 2^e séance à 22.30 16 ans
 Dimanche 5 en matinée: **Blanche-Neige et les 7 nains** de Walt Disney - Dessin animé 7 ans
 Dimanche 5 en soirée: **Rambo** de Ted Kotcheff avec Sylvester Stallone 16 ans

SEMAINE DU 6 AU 12 AOÛT

Lundi 6 et mardi 7: **Les moissons du printemps** de R. Benjamin avec S. Penn et E. McGovern - 1^{re} vision
 Mercredi 8: **Officier et gentleman** de T. Hackford avec R. Gere et D. Winger. 2^e séance à 22.15 16 ans
 Jeudi 9: **De Mao à Mozart (Les aventures d'Isaac Stern en Chine)** de Murray Lerner 14 ans
 Vendredi 10: **Tootsie** de Sydney Pollack avec Dustin Hoffmann et Jessica Lange 16 ans
 Samedi 11: **Tchao Pantin** de Claude Berri avec Coluche et Richard Anconina 16 ans
 Dimanche 12 en matinée: **Les Aristochats**, Walt Disney, dessin animé 7 ans
 Dimanche 12 en soirée: **Tonnerre de feu** de John Badham avec Roy Scheider 16 ans

SEMAINE DU 13 AU 19 AOÛT

Lundi 13 et mardi 14: **Henri IV, le roi fou** de M. Bellocchio avec Marcello Mastroianni et Claudia Cardinale. 1^{re} vision
 Mercredi 15: **Love story** d'Arthur Hiller avec Ali Mac Graw et Ryan O'Neal 16 ans
 Jeudi 16: **Jonathan Livingstone (Le goéland)** de Hall Bartlett - Musique de Neil Diamond - 1^{re} réédition
 Vendredi 17: **Easy rider** de Denis Hopper avec Peter Fonda et Jack Nicholson 18 ans
 Samedi 18: **La guerre des boutons** d'Yves Robert avec P'tit Gibus et 100 gosses 12 ans
 Dimanche 19 en matinée: **Lucky Luke - Les Dalton en cavale** de Morris, Hanna et Barbera - Dessin animé 7 ans
 Dimanche 19 en soirée: **La fureur du dragon** de et avec Bruce Lee 16 ans



... du Mikado

Le repas de la mort

«La mort! Vous n'avez pas d'autres thèmes plus réjouissants?» Voilà l'une des nombreuses réflexions adressées à Yvonne Preiswerk, auteur du livre «Le repas de la mort» paru dans la collection «Mémoire vivante». Non, Y. Preiswerk n'aurait pu trouver un thème plus réjouissant que ces grandes fêtes, ces repas gargantuesques, ces rassemblements d'humains autour de la mort.

A CAUSE D'UN FROMAGE

Rien ne prédisposait Y. Preiswerk à l'anthropologie si ce n'est une curiosité innée envers les autres peuples, les autres cultures. Après une formation commerciale, elle s'envole en Argentine avec son mari et ses enfants. Durant les quatre années de son séjour, elle s'intéresse aux civilisations précolombiennes, visite les musées, s'arrête au pied des ruines antiques. En elle s'éveille l'impérieux besoin d'approfondir ses connaissances et de palper, à même le terrain, le souffle des anciennes civilisations. La jeune femme voyage à travers le monde et s'installe définitivement à Genève. Entre ménage et enfants, elle s'inscrit à l'Institut universitaire d'études du développement et obtient son doctorat en histoire et civilisation à l'Université Jean Moulin-Lyon 111. Sa thèse, basée sur la mémoire et les traditions, aboutira aux rites mortuaires en Romandie. Un livre couronnera sept années de recherches, de patience et d'écoute.

Le hasard ne se place pas fortuitement sur le chemin des hommes. Il attendra Yvonne Preiswerk dans une cave à voûtes aux odeurs de bon vin du Glacier. En lui tendant son verre, le paysan répond à son interrogation muette: «Vous voyez ces fromages alignés, ces tonneaux entassés? C'est mon épargne pour ma mort». Top, chrono! C'est le départ de l'anthropologue pour une longue course dans les vallées à la recherche de cette mort qui, sans faucille ni suaire mais les bras chargés de vin et de fromages, offre aux paysans l'occasion de festoyer en son honneur.

POUR UN FROMAGE

L'auteur n'a pas choisi les lieux de son enquête au hasard. Elle connaît le val d'Anniviers de par ses nombreux séjours et découvre les Ormonts d'où elle est originaire.

Elle situe son étude entre 1850 et 1950. Les personnes interrogées sont nées au début du siècle et ont encore bénéficié de la tradition orale. Combien d'heures d'investigations, d'enregistrement, de regroupements ont-elles été nécessaires pour dégager les souvenirs enfouis sous le limon du temps? Il a fallu fouiller les mémoires, les

archives des cures et des communes, différencier le vrai du faux et retrouver la réalité à travers les récits du passé souvent enjolivés. Yvonne Preiswerk a permis à tous ces anciens de revivre une époque révolue, de raconter des traditions qui ne semblent plus intéresser le monde industriel, de s'étendre avec liberté sur le thème de la mort, expression-tabou que l'on n'ose aujourd'hui même pas chuchoter.

DROIT DE VETO

Le parallèle entre le val d'Anniviers et la vallée des Ormonts permet au lecteur de retrouver, malgré la différence fondamentale de religion, la même situation géographique, les mêmes conditions d'existence, les mêmes traditions funéraires. Qu'il soit catholique ou protestant, le clergé interdisait ces repas d'enterrement dont on retrouve les premières traces en 1627. L'Eglise et les autorités communales ne disposaient d'aucun moyen de contrôle sur ces fêtes considérées comme des scandales publics. Malgré la menace du feu de l'enfer, les villageois ont transgressé les interdictions et Dieu sait si le pouvoir ecclésiastique était puissant...

par Elisabeth Sola

Qu'est-ce qui poussait donc ces populations montagnardes à la dépense somptuaire, c'est-à-dire à dilapider une épargne si difficile à réaliser avec une vie de labeur et souvent de misère? Ils offraient aux vivants un généreux repas alors que le mort lui, goûtait déjà aux nourritures célestes! C'était pour les paysans, l'occasion privilégiée de se regrouper, de conjurer le sort, d'exorciser le drame. Le disparu permettait aux villageois de reconstituer autour de lui une société pour que la vie continue malgré l'amputation de l'un de ses membres.

Ces coutumes funéraires correspondaient à une nécessité, à un très fort instinct de survie que ni Dieu, ni diable, ne pouvait enrayer.

DU RIRE, DU VIN ET DES LARMES

Le repas d'enterrement marquait une obligation sociale: «Il faut faire honneur aux morts», il faut «qu'il y ait assez» au risque de s'appauvrir même s'il fallait emprunter et se soumettre à l'usure pratiquée avec grand profit à l'égard des pauvres. (...) Par ailleurs, «se faire voir» et «être vu» participe également de la «tyrannie» la plus impitoyable: «On ne peut pas ne pas y aller» entend-on dire; la pire insulte qui serait faite à une famille



le c'est d'aller aux offices, de bénir le mort et de ne pas ensuite partager le repas funéraire car, avec la malice qui est propre aux Anniviards, ce serait signer publiquement la désapprobation ou encore confirmer les querelles entre familles».

Le rire, les bonnes histoires racontées aux repas d'enterrement n'excluaient pas la douleur. Écoutons une paysanne de ces laborieuses populations: «Avant les gens pleuraient. (...) C'était l'habitude de voir les gens pleurer, pousser des cris. Par là on mesurait le degré d'attachement. Aujourd'hui ce n'est plus comme cela. J'ai entendu une famille qui a fait une mise en garde aux siens: «Ne nous faites pas honte à l'église, n'allez pas pleurer ou crier, soyez raisonnables». Les filles étouffaient les pleurs dans leur mouchoir pour rester dignes». Et Georges Ballandier, professeur à la Sorbonne, de relever dans la préface du livre: «Le contraste est marqué entre les sociétés de la modernité et les sociétés de la tradition, celle du monde noir par exemple. La mort africaine est si peu redoutée qu'elle se trouve partout présente (...). Au cours du temps la fuite de la mort est devenue la véritable tentation de l'Occident».

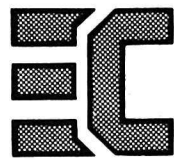
Toutes les traditions funéraires en Anniviers et aux Ormonts étaient autant de gestes rituels pour se détacher petit à petit du disparu, gestes dont le sens se perd peu à peu avec la venue, dans ces vallées, de la civilisation urbaine. Mais, selon Yvonne Preiswerk, on n'assassine pas une culture sans l'espoir qu'elle se relève de ses cendres. Elle souhaite à son public ce qu'elle écrit dans l'une de ses dédicaces: «Que ces coutumes rappellent nos racines mais aussi permettent de comprendre ce que nous sommes aujourd'hui et l'infinie possibilité de notre créativité sociale».

enquête réalisée pour le compte de l'Université de Pennsylvanie (USA) sont du reste arrivés à la conclusion que les entreprises multinationales contribuent sérieusement à améliorer la situation de l'emploi et à stimuler la croissance économique. D'une manière générale, elles offrent même une qualité de rapports de travail supérieure à celle des entreprises comparables non internationales. Leur niveau des salaires dépasse souvent celui des entreprises locales.

Le travail: une malédiction?

«Les juristes qui se penchent sur la révision du droit du travail ont en vue la seule défense du travailleur face aux employeurs et voudraient, par des règles de droit détaillées et strictes, les contraindre à respecter un certain nombre de normes rigides. Or, tout ce qui, à cet égard, a été «concocté» dans les bureaux fédéraux, émane manifestement de personnes qui sont éloignées de la vie pratique et n'ont certainement jamais engagé des employés. Pourtant, ce n'est pas en multipliant les chicanes que l'on développera l'économie».

» N'est-on pas en train, dans notre pays, de considérer le travail comme une malédiction? Evoluons, certes, dans ce domaine comme dans d'autres, mais souvenons-nous que les efforts accomplis par nos grands-parents nous ont permis d'atteindre un niveau de vie très acceptable.» (H. Muller, directeur, à l'assemblée de l'Union valdoise des associations industrielles, commerciales et de métiers.) (de.)



VALAIS - SUISSE

Congrès de l'Union suisse des installateurs-électriciens

C'est à Saint-Gall que s'est tenue l'assemblée annuelle de cette importante association suisse comptant plus de 1900 membres.

Le rapport annuel présenté par M. Albert Amherd, de Brigue-Glis, a développé plusieurs problèmes d'actualité, soit: situation du marché du travail et des prix; relations avec les fournisseurs; création du 2^e pilier (LPP); renouvellement de la convention collective de travail; système informatique «Nova Sera»; cours de formation et de perfectionnement professionnels pour les chefs d'entreprise; révision des statuts USIE; etc.

M. le président central de l'USIE a aussi évoqué l'enjeu de la votation du mois de septembre relative aux deux initiatives, l'une antinucléaire, l'autre énergétique qui relancent tout le débat de notre politique en matière d'énergie.

Sans commentaire, les autres points

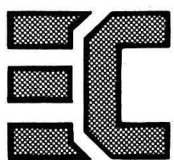
traditionnels figurant à l'ordre du jour ont été approuvés.

L'exposé de M. Markus Kündig, conseiller aux Etats, Zoug, et président de l'Union suisse des Arts et Métiers, intitulé: «Actualité de la politique artisanale» fut vivement applaudi.

Comme chaque année, l'Association cantonale valaisanne des installateurs-électriciens était représentée à ce congrès par plusieurs délégués accompagnés de MM. Maurice Grept, Le Bouveret, président cantonal, et Michel Bagnoud, directeur-adjoint du Bureau des Métiers.

Le samedi après-midi, les congressistes étaient invités à une excursion dans le canton d'Appenzell.

C'est au Centre de Congrès «Schützengarten» que s'est déroulée la traditionnelle soirée récréative avec l'orchestre de renommée internationale St. Othmar - Saint-Gall.



MARTIGNY

SOIRÉES D'ÉTÉ A MARTIGNY Demandez le programme!

C'est au cours d'une conférence de presse devenue maintenant traditionnelle que les responsables du tourisme octodurien ont présenté mercredi le programme détaillé des manifestations organisées cet été sur la Place Centrale. Voici ce programme, qui a déjà débuté hier soir avec la Persévérance, de Martigny-Combe:

PLACE CENTRALE (20 h. 30)

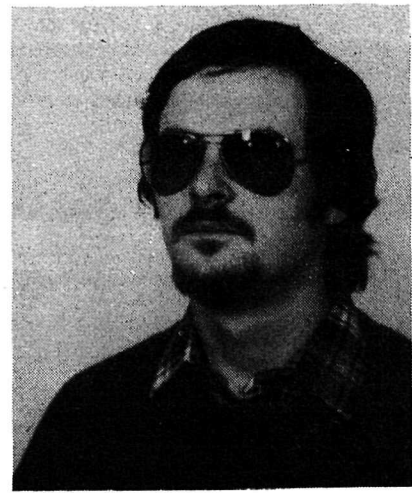
Judi 5 juillet	Fanfare la Pharateuse, Leytron
Judi 12 juillet	Le Vieux-Salvan, Salvan
Judi 19 juillet	L'Arbarintze, Saxon
Mercredi 1 ^{er} août	Fête nationale - Bal champêtre
Judi 2 août	Coccinelle Band, Miège
Mercredi 15 août	Canterini della Riviera Jonica, Messine, un groupe qui avait participé à l'Européade du folklore à Martigny
Judi 16 août	Les Bouettedons, Orsières
Judi 23 août	Nos s'atro bon Bagna, Bagnes

PLACE DU BOURG (20 h. 30)

Vendredi 6 juillet	Groupe musical Val Big Band
Judi 26 juillet	Faune des Dranses, projection diapositives, Georges Laurent, Martigny

voir également en page 14

DOMINIQUE TACCHINI nouveau directeur de l'Harmonie municipale



MARTIGNY. — Nous apprenons que M. Dominique Tacchini vient d'être désigné comme nouveau directeur de l'Harmonie municipale de Martigny. Le successeur de M. Alin Delmotte est né le 1^{er} septembre 1961 et est domicilié à Martigny. Au Conservatoire de Lausanne, il fréquente actuellement les cours suivants: clarinette, solfège, harmonie, contrepoint, histoire, analyse, instrumentation, orchestration, direction et piano.

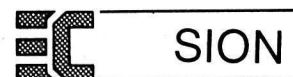
Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de sa future fonction.

Un nouveau président au Rotary-Club Martigny

Le Rotary-Club Martigny a récemment désigné son nouveau président en la personne de M. Georges Moret, appelé à succéder au D^r André Pasquier. D'autre part, relevons que la cabane de Saleinaz, propriété du Rotary-Club Martigny, abritera du 14 au 28 juillet, le camp alpin Thomas Kaiser. Une vingtaine de jeunes gens en provenance de douze pays prendront part à ce camp d'initiation à l'alpinisme placé sous la direction de guides de montagne expérimentés.

Défilé de mode sur la Place Centrale

MARTIGNY. — Un défilé de mode de la boutique «La Belle Américaine» aura lieu vendredi dès 21 heures sur la Place Centrale.



SION

Importante nomination pour M. René Bornet

Par 298 voix, l'Association suisse des établissements hospitaliers a élu à sa présidence, M. René Bornet, directeur de l'hôpital régional de Sion, Hérens et Conthey. C'est la première fois qu'un directeur hospitalier romand est appelé à cette importante fonction.

Afin de marquer cet événement, une brève manifestation s'est déroulée durant la journée d'hier à l'hôpital de Champsec. A cette occasion, plusieurs personnalités ont pris la parole, MM. Bernard Comby, chef du Département de la santé publique, Félix Carruzzo, président du conseil d'administration de l'hôpital et de la ville de Sion, et le D^r Bernard Bonvin, président du Collège des chefs de service de l'hôpital et de la Société médicale du Valais.

Les émules de Clay Regazzoni au cœur du Valais sur les alpages des Collons / Thyon

La Société des commerçants Les Collons / Thyon, avec l'appui de l'Office du tourisme, organise, le dimanche 29 juillet dès 10 heures, dans un cadre grandiose, sur l'alpage de Thyon, une des plus belles et plus longues courses de caisses à savon de Suisse romande.

Les parents, les spectateurs échelonnés tout au long du parcours de 1700 mètres de longueur (visible sur sa totalité) pourront pique-niquer dans ce cadre unique au monde.

Dès aujourd'hui, retenez la date du 29 juillet, les commerçants des Collons / Thyon vous feront passer en famille, une inoubliable journée de détente, dans le cœur de la nature.

Les lève-tôt pourront de même admirer le magnifique troupeau de race d'Hérens et la fromagerie modèle qui fabrique les succulents fromages que nous connaissons.

L'ÉCONOMIE SUISSE EN BREF

Apprentissage: moins de jeunes pour plus de postes

En 1983 on a enregistré, pour la deuxième fois consécutive, un recul du nombre des nouveaux contrats d'apprentissage (186 191) et celui des contrats en vigueur n'a que très légèrement augmenté. Cette évolution est due à l'arrivée à l'âge de 15-18 ans de jeunes gens nés pendant les années de faible natalité. Néanmoins, malgré le redimensionnement des entreprises, l'offre de places d'apprentissage est favorable à la jeunesse. D'après le récent rapport annuel de l'Union centrale des associations patronales suisses, il ne sera même guère possible de repourvoir toutes les places proposées.

Constatons encore que, en 1982 (on ne connaît pas encore les données de 1983), 44,2% des nouveaux contrats d'apprentissage se sont concentrés sur six professions (employé de commerce, vendeur et vendeuse, mécanicien sur autos, monteur électricien, cuisinier et menuisier) parmi celles qui comptent plus de 2000 apprentis. Pendant le même exercice, aucun contrat d'apprentissage n'a été conclu dans quarante-trois professions réglementées; dans soixante-neuf autres, le nombre de 10 n'a pas été

dépassé. Certaines branches risquent donc d'être condamnées à la disparition faute de relève ou de modernisation.

Les sociétés multinationales: quelle image?

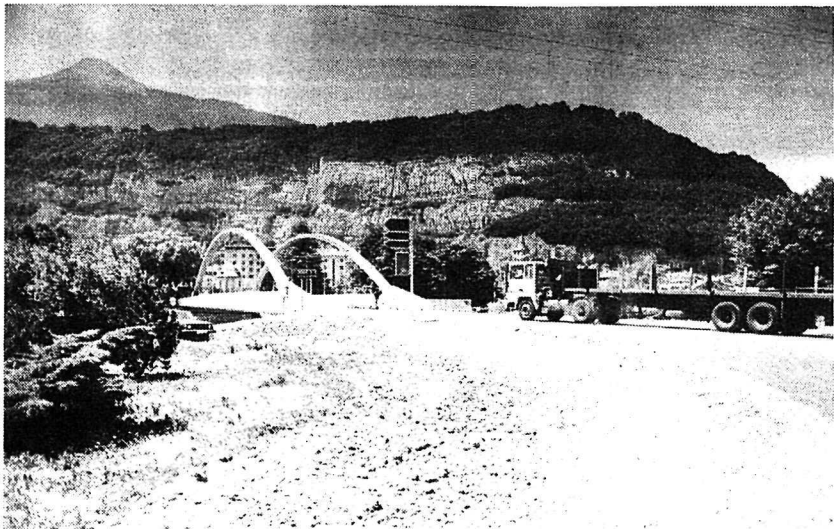
Malgré les incontestables performances de notre système économique libéral, de nombreux milieux ne cessent de s'en prendre aux principaux piliers du progrès technique et de notre bien-être général. Les entreprises qui exercent des activités dans plusieurs pays, autrement dit les «sociétés multinationales», sont particulièrement visées par leurs critiques.

Or, ces entreprises se sont engagées volontairement à respecter un code de bonne conduite commerciale et sociale, défini dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique. Cet engagement implique le respect de certaines règles comme la reconnaissance des syndicats, la formation professionnelle, l'adoption de mesures atténuant les rigueurs sociales liées aux licenciements ou aux fermetures d'entreprises.

Les auteurs d'une récente

SAINT-MAURICE

LA FIN D'UNE LONGUE HISTOIRE POLITIQUE ET LE DÉBUT D'UNE ARTÈRE INTERNATIONALE



Le très esthétique nouveau pont de Lavey vu depuis la rive vaudoise du Rhône.

«Quand les problèmes administratifs et politiques sont résolus, il n'y a en fait... plus de problèmes.»

C'est ce que nous a déclaré l'ingénieur Vouilloz, responsable du réseau des routes nationales pour le Valais. Et M. Vouilloz a raison. Il suffit pour s'en convaincre de voir avec quelle rapidité, c'est-à-dire aussi avec quelle efficacité, l'aménagement de l'autoroute à Saint-Maurice a pris de l'ampleur au cours des derniers mois.

Tout d'abord le passage sur la route cantonale à hauteur de Bois Homogène. Mis en construction dans le courant de l'an dernier ce passage voit son gros œuvre déjà largement exécuté et ceci sans que le trafic routier ait été notablement perturbé. Certes, les trains-routiers surtout doivent porter une attention toute particulière à l'étagage, plus particulièrement dans le sens Saint-Maurice / Bex où la hauteur de passage est vraiment à la limite, mais c'est là un inconvénient mineur auquel tout bon chauffeur est habitué. Dans ce secteur précis on entame ces jours le bétonnage côté Morcles et vraiment la réalisation marche bien.

Ensuite, le nouveau pont de Lavey réalisé conjointement avec le canton de Vaud a représenté un véritable tour de force puisque les travaux ont débuté en octobre et l'ouvrage devenait opérationnel à fin mai. A ce sujet, M. Vouilloz déclare:

— La construction de cet ouvrage a, elle aussi, fort bien marché. Les délais étaient impératifs puisque de la finition de ce pont dépendait l'ouverture du chantier vaudois du tunnel d'Arzilier. Nos voisins, avec qui nous entretenons les meilleures relations devaient en effet fermer la route Bex-Lavey pour entreprendre la construction du tunnel. Le

pont est aujourd'hui opérationnel comme vous l'avez dit, mais, et il faut bien le préciser, le système de circulation est lui provisoire.

DE DRÔLES DE FEUX...

Effectivement, les feux mis en place au carrefour Saint-Maurice / Lavey sont de... drôles de feux! Nous ne parlerons pas de leurs fixations qui devraient remonter à un procédé datant de Mathusalem... mais uniquement de leurs fonctions. Sur le plan routier pur c'est-à-dire sur le plan de la fluidité du trafic c'est une aberration et on le constate surtout dans le sens Vaud-Valais où ils provoquent un très sensible ralentissement de la circulation pour ne pas écrire de nouveaux bouchons à cet endroit déjà réputé en la matière. Il s'agit là certes d'un inconvénient majeur sans oublier de dire aussi qu'ils nécessitent, dès que le trafic prend un peu d'ampleur, la présence quasi permanente d'un agent de la police cantonale.

Voilà pour le plan routier. Sur le plan de la sécurité cette installation s'avérait absolument nécessaire. Il suffisait pour s'en convaincre de voir les terribles traces de freinage s'étalant de part et d'autre du carrefour, sans oublier de dire que la traversée du carrefour devenait les week-ends comme durant les heures de pointe pratiquement impossible. Les responsables ont donc du choisir entre deux maux et ils ont choisi la sécurité. Cela vaut bien un ou deux bouchons de plus ainsi que la... présence d'un agent. La galerie couverte maintenant! Comme le dit M. Vouilloz avec humour... elle sort du tunnel! La quasi totalité des problèmes administratifs sont résolus et le

Nos interviewes des ingénieurs nationaux Vouilloz (VS) et Vonlanthen (VD)



Le portail côté Vaud en pleine excavation et à l'extrême droite le portail côté Valais en préparation. A droite, le château militaire de Saint-Maurice.

retrait d'un recours déposé par la commune de Saint-Maurice a très notablement facilité les choses. Dans les deux à trois semaines qui suivent le côté administratif devrait être liquidé et permettre la mise en route effective de la construction. Il s'agit là d'un travail extrêmement précis, d'un travail rendu encore plus difficile puisque à proximité immédiate de la nappe phréatique. La galerie dépassera largement le kilomètre, environ 1300m, sera dotée d'une ventilation, de l'éclairage et de tous les dispositifs de sécurité habituels.

Voilà pour l'aspect valaisan des choses avec une constatation réjouissante: les travaux vont à forte allure sans que la circulation estivale soit gravement compromise. Certes chaque automobiliste, les habitués de l'endroit surtout, doivent faire preuve de prudence et de patience aux feux lumineux de Lavey, mais, dans l'ensemble, les «œufs cassés sont proportionnels à la savoureuse omelette qui se prépare dans les règles de l'art».

TEXTES ET PHOTOS BERNARD GIRLOUD

LA PORTE DU VALAIS

Lorsque j'étais jeune (!) et que nous rentrions, le week-end de Suisse allemande par le train, la sortie du tunnel à Puidoux-Chebbres était en quelque sorte la porte du soleil, la porte des vacances avec un fantastique coup d'œil sur le Léman, sur la Romandie. Je suis persuadé qu'à fin 1986 quand s'ouvrira à la circulation le tunnel de l'Arzilier, cette impression sera celle de millions de touristes avec en face d'eux, le Valais du Soleil, le Valais des Vacances. Ce tunnel nous est aujourd'hui décrit par M. Vonlanthen, ami de longue date et chef du réseau national pour le canton de Vaud. Un homme qui a à son «tableau de chasse» toutes les réalisations d'envergure de la N9 sur sol vaudois et qui, aujourd'hui, se bat sur le «versant Yverdon-Morat»...!

Écoutons M. Vonlanthen:
— Les travaux du tunnel de l'Arzilier ont débuté ce printemps avec la première phase suivante: aménagement du

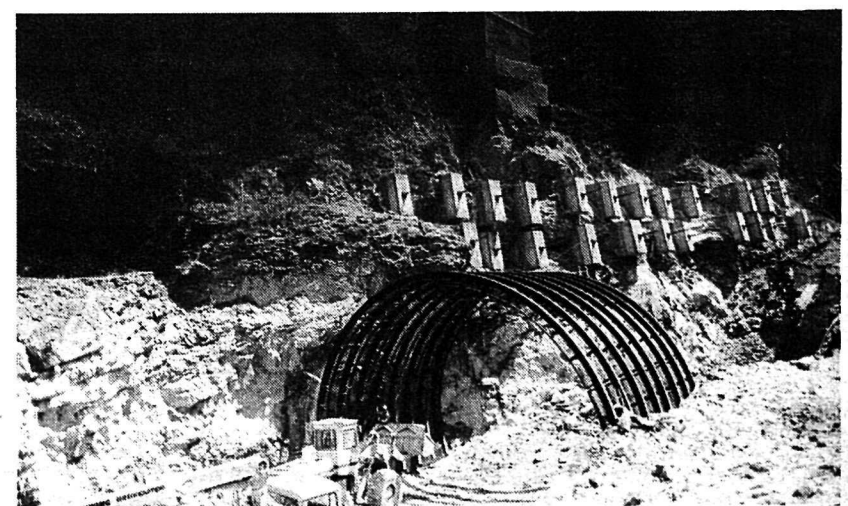
portail côté vaudois et début de l'excavation. Pourquoi avoir débuté de ce côté-là? Tout simplement parce que la roche était meilleure et nous assurait un meilleur démarrage des travaux. Cette excavation est des plus classiques et se fait au moyen de la machine dite Jumbo par tranches de 1 à 2 m avec une avance moyenne, par jour, de 1 m. Nous espérons améliorer cette avance une fois parvenu au milieu de l'excavation qui se fait, à l'image du tunnel de Glion, c'est-à-dire un double tunnel. Simultanément nous avons mis en chantier le portail côté Valais en consolidant les versants par ancrage et en construisant une voûte de protection faite de tubes d'acier, cette opération étant nécessitée par le fait que seuls 3 m de couverture rocheuse surplombent l'ensemble de l'ouvrage. Raison aussi pour laquelle, au niveau de l'excavation nous bétonnons la roche immédiatement après la percée et cela mètre par mètre. Ce programme d'approche et d'excavation devrait faire l'essentiel de l'année en cours. Ensuite, il faudra mettre en chantier les deux ponts enjambant le Rhône, un pour chaque piste, ponts qui sont actuellement en soumission et que nous espérons bien adjuger prochainement. Puis il faudra exécuter le raccordement avec l'autoroute actuelle, sur le territoire de la commune de Bex depuis la Rôtisserie Saint-Christophe et

ensuite aménager le nouveau tracé de la route cantonale Bex / Lavey qui passera, comme aujourd'hui, derrière la Rôtisserie pour passer ensuite dessus les portails du tunnel. L'ensemble du programme est devisé à 30 millions de francs et devrait être mis en service pour la fin 1986. Le tunnel à 2 pistes d'environ 400 m chacune ne sera pas doté de systèmes de ventilation mais éclairé et assorti de toutes les mesures de sécurité habituelles, y compris le téléphone.

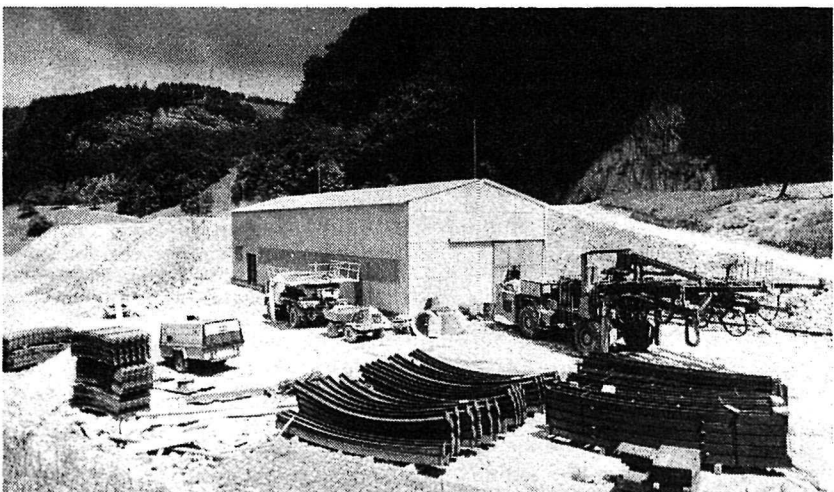
Voilà la fin d'une très longue histoire politique... valaisanne couronnée par un travail vaudois! Ce n'est certes rien enlever aux mérites des constructeurs valaisans et des travaux en cours tels que décrit ci-dessus par notre ingénieur cantonal M. Vouilloz, mais, il faut bien le reconnaître, ce tunnel en construction sera bien la véritable porte du Valais, la porte du Soleil, la porte des Vacances. Et pour nous Valaisans, ce tunnel sera celui d'une plus grande ouverture encore vers tous les autres Confédérés. Celui qui nous mettra à 60 minutes de Lausanne, 90 minutes de Berne, 150 de Zurich, 100 de Genève...

Et le Rawyl? Faisons de l'humour: il sert la cause actuelle du chantier vaudois de Saint-Maurice puisque le très bel atelier de service sis à l'entrée du portail vaudois a été démonté au Rawyl pour être mis en place là...!

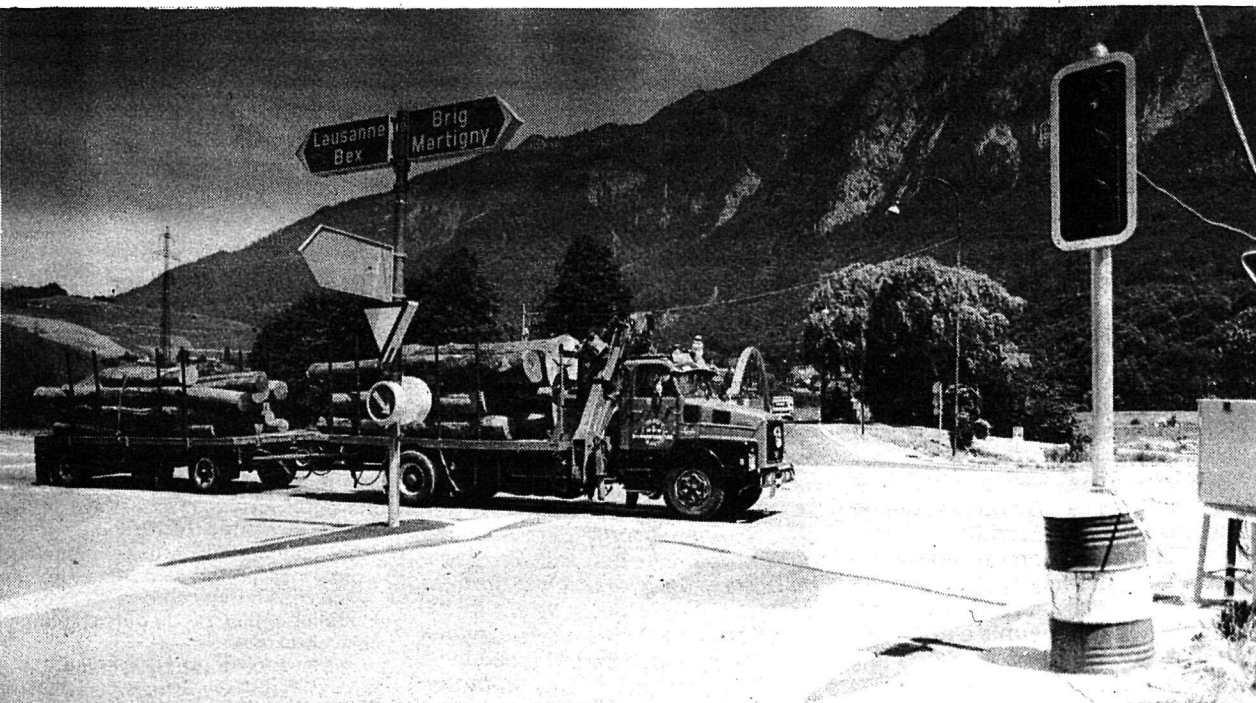
La fin d'une très longue histoire politique? Oui, mais surtout le début d'une nouvelle artère nationale dont la portée internationale n'échappe à personne, car finalement cette porte VALAISANNE LA pourrait bien devenir la véritable porte du SOLEIL ET DU SUD TOUT ENTIER. En tous les cas, et nous la saluons avec un immense plaisir, pour l'ensemble du trafic lourd.



On distingue très nettement les ancrages de retenue des versants et, au premier plan, la voûte de protection en tubes d'acier.



Démonté au Rawyl et posé à... Saint-Maurice: l'atelier de construction avec une machine Jumbo et un stock de tubes métalliques de protection.



Les feux lumineux? Une nécessité absolue et pour la sécurité au carrefour de Saint-Maurice / Lavey même si le dispositif de mise en place provisoire semble dater de... Mathusalem!



Routiers attention! 4m hauteur maximum dans le sens Saint-Maurice / Bex.